COURANT ★ ALTERNATIF

Courant alternatif

- La forteresse Europe prend l'eau
- Luttes sociales : Radio-France, CAF, sous-traitance
- Résistances contre l'ordre policier et sécuritaire

MENSUEL ANARCHISTE-COMMUNISTE | N° 251 | JUIN 2015 | 3 €



COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF ?

Un week-end par mois, une Commission-Journal (CJ), est organisée dans une ville différente, pour préparer le numéro suivant. Peuvent y participer des sympathisant-e-s intéressé-e-s au même titre que les militant-e-s OCL de la ville en question et que des représentant-e-s des autres groupes de l'OCL. Chaque CJ a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter les articles proposés par des gens présents ou non ; d'en susciter d'autres en fonction des événements et des souhaits émis par les groupes ou des individu-e-s. En outre, chaque CJ débute par une discussion sur un sujet d'actualité, ce qui permet la prise de décisions concernant les activités de l'OCL, si nécessaire. Le collectif organisateur rédige, immédiatement après la CJ, un compte rendu politique et technique le plus précis possible, puis, pendant les deux semaines à venir, assure le suivi de ce qui a été décidé pour le journal (liaisons, contacts, etc.) ; et c'est lui qui écrit l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent après.

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (elles sont largement ouvertes), écrivez à **OCL/Égrégore – BP 81213 – 51058 Reims cedex,** afin de pouvoir vous y rendre.

Ce numéro a été préparé à **Toulouse**

La commission journal de juillet aura lieu à **Eychenat (09)**

POUR S'ABONNER

ABONNEMENT 1 AN

◻ 10 numéros + hors séries	30 euros
◻ Sans les hors séries	25 euros
◻ Tarifs reduits (pour les fauchés)	18 euros
◻ En soutien	+ de 30 euros
◻ À l'essai (3 numéros)	5 euros
◻ Un numéro sur demande	GRATUIT

Abonnement à l'international et envoi en nombre, nous contacter.

Chèque à l'ordre de "La Galère"
OCL égregore, B.P 81213- 51058 Reims cedex

CONTACTER LOCALEMENT
l'Organisation Communiste Libertaire

ALSACE
oclstrasbourg@gmail.com

AUVERGNE
ocl-Moulins@orange.fr

BRETAGNE
oclnantes@free.fr

CHAMPAGNE-ARDENNES
OCL c/o egregore BP 81213
51058 Reims
lechatnoir@clubinternet.fr

ÎLE DE FRANCE
oclidf@riseup.net

LIMOUSIN
ocl.limoges@voila.fr

MIDI-PYRÉNNÉES
OCL c/o Canal Sud,
40 rue Alfred Dumeril,
31 400 Toulouse
ocltoulouse@sfr.fr

NORD
• OCLB c/o La mouette enragée
BP 403 62206 Boulogne s/Mer cedex
lamouette.enragee@wanadoo.fr
• ocl.nord@gmail.com

NORMANDIE
ocl-caen@orange.fr

PAYS BASQUE
ocl-eh@orange.fr

PERIGORD/QUERCY
ocl2446@yahoo.fr

POITOU-CHARENTES
• ocl-poitou@orange.fr
• oclcognac@ymail.com

RHÔNE-ALPES
"courant alternatif"
c/o Maison del'écologie
4 rue Bodin 69001 Lyon
ocl-lyon@laposte.net

SUD-EST
ocl.sudest@sfr.fr

CONTACTS
Figeac, Montpellier, passer par
oclibertaire@hotmail.com




SOMMAIRE

CORRESPONDANCE

OCL c/o Egregore
BP 81213- 51058 Reims cedex
oclibertaire@hotmail.com

Pour plus d'informations, visitez notre site

http://oclibertaire.free.fr

COURANT ALTERNATIF
juin 2015
Mensuel anarchiste-communiste
COM. PAR. 0615G86750

Pour les seules obligations légales
DIR. PUBLICATION
Nathalie Federico
Imprimerie des moissons, Reims
Imprimé sur papier recyclé

Au nom du pire !

En démocratie, le maintien de l'ordre s'obtient par le consentement plus ou moins volontaire de la majorité de la population et par la force pour la minorité rebelle. En dictature, ni consensus, ni rébellion : la force c'est la loi, c'est l'ordre pour tout le monde et, du coup, la majorité est potentiellement en opposition, certes de façon latente et clandestine. C'est bien là le problème, ce compromis social démocratique qui valide des lois liberticides pour ce qui est devenu un bien commun : la sécurité. Pour l'égalité et la fraternité, il faudra encore attendre un moment! C'est le premier ministre, chef du gouvernement socialiste qui le dit : «Il va falloir être de plus en plus surveillés, si nous voulons être protégés ».

Mais de quoi nous protège-t-on ? Trois guerres menées en extérieur en moins de trois ans avec dégâts collatéraux prévisibles, c'est ce qui «pourrait» nous mettre en danger, nous fait-on croire pour juste distiller la peur et nous soumettre un peu plus. Soi-disant gendarmes du monde, en fait impérialistes classiques continuant à piller la moitié de la planète, nos dirigeants, de tous bords mais de même classe, ne connaissent que la guerre, les assassinats ciblés pour lutter contre les ennemis désignés du jour, après avoir été de stratégiques alliés. Et l'on voit que les populations les plus en danger immédiat, qui risquent leur vie chaque jour, qui souffrent des méfaits de la guerre (violences, destructions, famine, exodes, exils...) ne sont pas ici, dans les sociétés démocratiquement mises sous surveillance. Pourtant l'Etat nous surveille sous prétexte de garantir la sécurité. « Sécurité de qui ?» interrogeait un habitant de Gênes, dont le quartier avait été transformé en bunker super militarisé, lors du sommet du G8 réunissant les représentants des pays les plus industrialisés, en 2002.

En fait, l'insécurité quotidienne dans les pays capitalistes se construit au quotidien contre les pauvres, la classe des exploité-es et elle n'est pas le fait d'éléments extérieurs mais tout banalement du gouvernement et du patronat qui brandissent l'austérité comme un remède miracle à leur crise financière qui n'en n'est pas une, juste une variable d'ajustement pour assainir leur propre marché et s'enrichir encore plus. La paix sociale est un leurre quand le nombre de personnes sans emploi stable et suffisamment rémunéré est en constante augmentation malgré les radiations d'office visant à inverser la courbe du chômage. L'insécurité est quotidienne pour qui n'a pas de logement assuré, à la merci d'une expulsion imminente ; pour qui n'a pas les papiers nécessaires, à la merci des actionnaires du travail au noir ; pour qui n'a pas les moyens de se faire soigner dignement dans des services de soins de plus en plus privatisés et onéreux ; et la liste n'en finit pas de cette précarité qui soumet les plus faibles et aussi l'ensemble de celles et ceux qui n'ont que leur force de travail pour survivre ; le chantage est permanent, la menace est réelle de perdre du jour au lendemain ce minimum nécessaire à la vie. La privation d'accès direct aux organismes qui distillent leur maigres subsides comme les allocations familiales, les remboursements de soins, les indemnités chômage, etc. est une forme radicale d'exclusion des personnes les plus en difficulté. Il faudra désormais être totalement intégré dans le monde moderne avec les outils adéquats (internet, téléphone mobile...) ou disparaître.

Pour que ces menaces au quotidien fonctionnent et annihilent toute velléité de résistance, il faut que la société atomise les individu-es, les isole. C'est le principe de base de la liberté individuelle tant vanté par les chantres de la démocratie ; en effet, le fondement des constitutions, l'idée centrale de la démocratie précisent que l'être humain naît libre et égal aux autres, lui octroyant ainsi des droits personnels alors qu'en fait il s'agit de le maintenir isolé dans ses droits et ses devoirs envers l'ensemble de la société. L'exemple le plus probant en est l'isoloir électoral.

Quand la survie même est questionnée, l'argument qui fonctionne c'est la recherche et la désignation d'un bouc émissaire ; ce que sait très bien faire l'extrême droite politique mais que ne dénient pas la classe dominante et ses médias. L'immigration concentre en un mot tous les maux comme si, en restant entre «nous», les services sociaux allaient se développer, l'hôpital public renforcer ses capacités, les employeurs embaucher à tour de bras, les propriétaires louer à petit prix des logements rénovés, la culture devenir un service public accessible à tout le monde, etc.

Ce qui semble ne pas déranger les gouvernants démocratiques est de faire de multiples entorses aux droits élémentaires, dont celui, en particulier, de s'exprimer librement. Pour cela, ils agissent au nom d'un danger qui, en fait, les menace eux en risquant de mettre fin à cette société pacifiée, contrôlée. Il n'y a que des interdits, plus ou moins consensuels et destinés à protéger les intérêts des dominants, que des lois viennent rappeler aux plus récalcitrant-es. On ne peut pas non plus considérer comme crédible la volonté que l'Etat affiche de lutter contre la «terreur» ; c'est lui-même qui l'alimente, la désigne, s'en sert de prétexte, la pratique. Si l'Etat a bien le monopole du terrorisme, c'est qu'il est le seul à en définir les contours ; c'est lui qui décide qui est terroriste et qui ne l'est pas ou plus : quand il agit militairement hors de ses frontières, il prétend que c'est contre des terroristes ; quand il use d'armes létales à l'intérieur du pays, c'est pour protéger la société...

La logique militaro-policière/sécuritaire qui prévaut aujourd'hui sur tous les sujets et sur tous les terrains va bien au delà de la stricte défense de l'ordre public. Elle est une manière d'administrer une société, un mode de gouvernance. Et elle tend et réussit à répandre dans l'ensemble de la société des ferments de méfiance, de soupçon, de haine et de repli. Face à cela, les armes que nous pouvons et devons opposer sont la solidarité de classe et la critique sociale et politique, exprimées dans des actions collectives.

Toulouse, le 29 mai 2015

Révolte anti-managériale à radio france

Le 15 avril, la grève du personnel de Radio France prend fin au bout de 28 jours. Une longueur exceptionnelle par les temps qui courent, mais à la mesure de l'importance de l'enjeu.
Enjeu pour les 4.600 salariés de cette grande entreprise publique, bien sûr ; enjeu aussi pour les 45 millions d'auditeurs pour qui les programmes des diverses chaînes (France Inter, France Musique, France Culture, France Info, Mouv', radios régionales France Bleu) sont un accompagnement quotidien (trois heures d'écoute radiophonique par jour en moyenne en France) ; enjeu, enfin, pour la société dans son ensemble, dans la mesure où, derrière l'apparence d'un conflit syndical classique, s'est joué un affrontement d'une bien plus grande portée. Entre deux logiques : celle du service public, défendue par l'ensemble des salariés, et la logique managériale, promue par la direction (incarnée depuis mai 2014 par Mathieu Gallet), la hiérarchie des cadres et les multiples consultants.

La logique du service public – du service au public, plutôt que d'un service mis en place et contrôlé par l'Etat, même si les deux notions sont souvent confondues (1) – est celle qui a prévalu depuis la création de l'ORTF et s'est maintenue à travers les diverses transformations juridiques de la maison. Elle fait sens, semble-t-il, pour toutes les catégories du personnel de la maison, à l'exception désormais des cadres de direction : depuis les professions le plus directement liées à la production radiophonique jusqu'au personnel administratif et technique, voire au personnel d'entretien et de sécurité encore salarié de la maison, le fait de contribuer à faire vivre un service utile à la société, pesant d'ailleurs lourd dans l'information et la conscience du public, donne du sens au boulot – un sentiment d'autant plus prégnant que la radio est perçue comme un média de résistance, qui, contrairement à la télé, ne coûte pas cher. Il y a sans doute là un facteur de cohésion interne qui contribue à amortir les divisions dues aux différences de statut salarial, particulièrement nombreuses, notamment entre précaires et CDI.

(1) Il est vrai que, dans le discours des salariés des entreprises dites publiques, et notamment des syndicalistes, cette confusion est souvent faite. L'idée de « défense du service public » est d'ailleurs souvent une forme de raccourci, qui joue un rôle fédérateur, fait partie constitutive de l'identité des salariés de ces entreprises et, en cas de conflit, permet de rendre présentable une réaction à toutes sortes de malaises ayant du mal à s'expliciter plus clairement.

Dans cette logique, le principe de rentabilité n'a pas sa place : ce qui sert au public doit être financé par l'argent public. Mais quand on se trouve, comme tout salarié, en position subordonnée, donc sans possibilité d'opposer ses propres critères d'utilité aux choix directoriaux, l'exigence de rentabilité devient difficile à contrer, surtout si l'on on a affaire à une direction qui sert de relais à la volonté gouvernementale. D'où, lorsque les restrictions sont à l'ordre du jour, une position surtout défensive, qu'il est si facile pour les libéraux de tout poil de réduire à une simple défense d'« intérêts catégoriels ».

La logique managériale, elle, s'intéresse avant tout à la minimisation des coûts. Depuis plusieurs années, elle cherche à s'imposer à Radio France, même s'il s'agit de la dernière grande entreprise publique à n'avoir pas connu de plan de restructuration. Déjà Jean-Luc Hees (directeur de 2009 à 2014) avait été chargé d'externaliser tout ce qui pouvait l'être. Le personnel le moins qualifié en avait le premier fait les frais. Mais l'offensive s'est surtout traduite par l'arrivée des « stratèges », ceux qui, diront souvent les grévistes en AG, sont là pour « créer les problèmes qu'ils sont censés résoudre ». Comme dans toutes les entreprises touchées par la fureur managériale, le recours – fort coûteux – aux bureaux de consultants et la traque aux coûts « inutiles » deviennent la norme. Parallèlement, la pyramide hiérarchique se renforce : de nouvelles directions sont créées (au budget, aux travaux, aux projets…), où trouve place « une armada de gens du privé » (la maison compte désormais un cadre de direction pour 200 salariés). Tout ce monde, bien sûr, est étranger aux métiers de la radio, sa principale compétence consistant à savoir comment « faire plus avec moins » au détriment du petit personnel. Ce qui ne l'empêche pas de prétendre, en toute bonne conscience certes, enseigner à chacun, y compris au personnel le plus qualifié et le plus ancien, la façon dont il doit travailler.

L'autre facette de cette logique, c'est la mise en concurrence des salariés. Chez les journalistes, catégorie individualiste et narcissique s'il en est, la lutte des places se fait jour. Du coup, les divisions s'installent ; au sein des rédactions, les conflits personnels montent en puissance. « Depuis quelques années, l'ambiance s'est dégradée », ré-



sument les grévistes.

L'arrivée au poste de directeur de Mathieu Gallet évidemment n'arrange rien. Son style de gouvernement autoritaire, sa façon de marginaliser les instances « représentatives » du personnel, aiguisent les mécontentements. Il est vrai qu'avec lui, la question de l'équilibre budgétaire passe au tout premier plan, c'est là sa mission – quoi d'étonnant dans une période où la recherche d'économies budgétaires devient le premier impératif de tout gouvernement ? Mais le vent de la rigueur est soudain. Alors que Jean-Luc Hees parlait encore en 2014 de budget en équilibre, Gallet évoque un trou de 180 millions d'euros, et 45 millions de déficit à prévoir en 2015. Il est vrai que le principal facteur de ce déficit, ce sont les travaux de réhabilitation du bâtiment (2). Un chantier interminable, auquel chaque directeur a voulu mettre sa patte, et dont le coût ne cesse d'augmenter (chiffré à 265 millions d'euros en 2004, il est estimé désormais à 575 millions pour un achèvement en 2018). Les salariés, trimbalés d'un espace de travail à un autre pour les besoins de la cause, en sont réduits à relever les irrationalités flagrantes, telles les graves erreurs d'acoustique du grand auditorium tout nouvellement construit.

Avec Gallet, donc, la recherche d'équilibre budgétaire, compliquée par une dotation du ministère de tutelle en baisse de 87 millions d'euros, prend une tournure nettement plus agressive : 50 millions d'économies sont à faire sur cinq ans, est-il annoncé. Du coup, les salariés sentent qu'ils sont devenus une variable d'ajustement ; chacun comprend que les menaces de suppressions de postes sont bientôt au rendez-vous, notamment dans les stations France Bleu et dans les deux orchestres de la maison, appelés les uns et les autres à « mutualiser » leurs programmes, donc leurs moyens. Et bien sûr l'inquiétude s'installe.

Mais il y a de la colère aussi dans l'air. Car pour Gallet, la logique comptable doit prévaloir partout, jusque dans l'espace physique des salariés : au nom de la nécessité d'engranger de nouvelles recettes, ceux-ci assistent ainsi à l'intrusion sans pudeur de défilés de mode dans le grand hall ; un prospectus est découvert proposant une croisière au côté de journalistes vedettes de la maison ; les studios sont loués aux entreprises pour leurs événements publicitaires. Et Catherine Sueur, numéro deux de la maison, de le justifier en AG : oui, de nouvelles recettes sont indispensables. Et Gallet de renchérir : Radio France doit devenir une marque !

Une conception qui, on le découvrira bientôt, ne l'empêche pas d'avoir une idée de la rigueur budgétaire à géométrie variable: au moment où la grève se déclare, Le Canard enchaîné révèle comment il se l'est appliquée à lui-même (100.000 euros dépensés pour l'aménagement de son bureau). Et, le 1er avril, en plein conflit, la Cour des comptes remet au gouvernement un rapport sulfureux, permettant à chacun de se faire une idée du fossé qui sépare le discours gestionnaire d'une gestion effectivement rationnelle de l'argent public.

Un démarrage en flèche

Impossible pour les syndicats, dans un tel contexte, de ne pas percevoir la montée des mécontentements. Il faut réagir sans plus attendre. Un premier préavis est déposé pour le 11 février, la journée de grève est massivement suivie. Mais un autre événement va jouer un rôle déclencheur: les femmes et hommes de ménage « maison » (embauchés avant l'externalisation du service et maintenus dans leur fonction jusqu'à leur départ à la retraite) viennent, à l'occasion d'un changement de sous-traitant, de se faire signifier de but en blanc leur déplacement dans les locaux malsains du sous-sol. Une violence de trop, y compris pour les salariés qui les côtoient depuis des années. Du coup, lorsque arrive le 17 mars, date d'un nouveau préavis syndical (3), la grève démarre en flèche. Elle « part de la périphérie, du sous-sol, touche ensuite les ouvriers des ateliers, puis les techniciens, et enfin les producteurs » (4). Toutes les frustrations et les colères accumulées pendant ces années de changements subis sans grande réaction collective explosent alors, dans une vaste prise de parole collective, notamment au cours des AG qui quotidiennement reconduisent la grève. Car faire grève, c'est d'abord se donner la possibilité de décrocher tous ensemble, de se parler, de comprendre vraiment ce qui se passe à l'échelle de l'entreprise et non plus seulement de son service. Mais aussi de trouver les mots pour exprimer et expliquer le malaise, et lui donner un sens collectif. De créer de la solidarité entre des métiers qui souvent s'ignorent ; de se constituer en tant que force face à la direction ; et par là de retrouver une certaine fierté, en faisant reculer la peur qui souvent imprègne la vie quotidienne au travail.

Certes, la grève est officiellement minoritaire (6 à 10 % de grévistes selon les jours). Mais l'on sait désormais que cela ne présume en rien de sa dynamique. Ici comme dans bien d'autres cas, on s'organise pour se mettre en grève à tour de rôle, afin de limiter son impact sur les salaires. Certes, les journalistes n'y prennent pas part, nous dit la grande presse. Mais les grévistes nous expliquent que c'est surtout vrai des « grands » journalistes, des vedettes, grassement payés et tous membres du SNJ, syndicat corporatiste s'il en est, qui s'est rangé d'emblée du côté de la direction. Ceux-là sont coupés du reste du personnel. Mais les petits, les précaires, ceux qui travaillent dans l'ombre, et notamment tous ceux de la rédaction de France Culture – où le contenu éditorial du jour continue à se décider en commun, un fonctionnement que la direction n'a cessé de vouloir casser –, sont de la partie, parfois très activement.



Donc voilà que cette grève « minoritaire » dure, se renouvelle jour après jour, suscitant la surprise et la curiosité d'une société qui n'a plus guère souvenir de conflits du travail aussi longs dans le secteur public. Elle dure et se renforce, s'organise, multipliant les initiatives de popularisation, à l'intérieur comme à l'extérieur des locaux. Les problèmes sortent : hôtesses sous statut délogées du grand hall par celles du nouveau sous-traitant, agents de sécurité menacés, ampleur, stupéfiante dans un service public, de la précarité (cf.encart)... Les valeurs de la radio service public s'expriment avec force : non à l'uniformisation des programmes, aux robinets à musique, à la promotion des experts et des « événements », oui à l'enquête, au décryptage, à la découverte. La richesse culturelle de la maison contribue bien sûr à cette floraison : la parole est riche, très riche ; des productions radiophoniques de lutte voient le jour (5) ; les orchestres de la maison donnent gracieusement concert dans le grand hall, reversant leurs cachets à la caisse de grève.

Les « négos », c'est l'affaire de tous

Ce sont les AG qui jouent le rôle moteur de la mobilisation. C'est là que la parole se fait entendre, et là que se décide quotidiennement, sans distinction d'appartenance syndicale, la poursuite de la grève. Toutefois, l'organisateur officiel du conflit est l'intersyndicale, et son rôle ne lui sera

(2) Le choix de réhabiliter le bâtiment plutôt que de transférer l'activité ailleurs a été imposé par l'Etat – comme quoi, quand il le veut, l'Etat sait faire passer les exigences de rigueur financière derrière celles du prestige.

(3) Ont pris part à la grève : CGT, majoritaire, SUD (« syndicat assez droitier, constitué pour contrer l'emprise de la CGT »), FO, UNSA, CFDT.

(4) La plupart des informations concernant le déroulement et l'atmosphère de la grève, ainsi que les citations en italique, sont tirées d'un entretien avec trois grévistes mené avant, pendant et après l'émission « Vive la sociale » du 16 avril, réécoutable à l'adresse : vivelasociale.org/lesemissions-recentes

(5) A écouter sur le site « Le meilleur des ondes », créé pendant la grève. Dans ces « radios pédagos », produites notamment par des journalistes de France Culture, on trouve, outre des informations rares sur la condition salariale à Radio France (reprises en partie dans cet article), des prises de parole en AG, commentées, et de courtes fictions parodiques.

(6) Au-delà du discours managérial creux et des jeux de rééquilibrage budgétaire, il faut essentiellement en retenir le simple « redimensionnement » des quatre formations musicales (orchestres et chœurs) et une réduction d'effectifs de « 250 à 380 équivalents temps plein ».

semble-t-il jamais contesté ; la création d'un comité de grève, par exemple, n'est pas envisagée. Pas de prise de distance perceptible donc, jusque-là, entre la masse des grévistes et les syndicats engagés dans la grève. Mais c'est peut-être bien cela qui va permettre aux grévistes de faire spontanément un pas qui pourrait avoir joué un rôle décisif dans l'évolution du rapport de forces : spontanément, ils s'imposent massivement dans la salle de négociations – et cela jusqu'au bout, y compris le week-end de Pâques. Par crainte qui de se faire désavouer, qui de faire monter la colère, les négociateurs des deux bords n'osent s'y opposer. Ainsi les grévistes contraignent-ils la direction à un face-à-face sans échappatoire, l'obligeant à écouter une colère qu'elle a tout fait jusque-là pour ne pas entendre. Une pression énorme qui permettra de lui soutirer finalement une copie de son plan stratégique (« très léger, très inquiétant » [6]) à l'occasion d'un comité d'entreprise exceptionnel, et d'observer finalement les premières fissures dans le mur de résistance qu'elle oppose.

C'est alors que, le 10 avril, la ministre de tutelle décide de faire intervenir un médiateur (avant de se présenter en personne le 13 avril) : une fois encore, quand le « dialogue social » prend une tournure critique, l'Etat se souvient qu'il reste garant de la paix sociale. Du coup, la couleur des négociations change. Le médiateur, rompu à ce genre d'exercice délicat, écoute, comprend… soulevant chez les grévistes l'espoir illusoire d'être enfin entendus, d'obtenir enfin une réponse sur tous les sujets d'inquiétude. Pourtant les trois jours de médiation concédés ne débouchent sur rien de plus concret que… la concession d'une médiation plus longue, sur trois mois, le temps de la négociation du « contrat d'objectifs et de moyens » – et cela contre, il va sans dire, la levée des préavis de grève. Pour les syndicats, c'est suffisant : dès le lendemain, tous à l'exception de la CGT appellent à la reprise… Mais, horreur ! l'AG résiste, s'y oppose. Qu'importe. Le jour suivant, tous sans exception font voter séparément leurs seuls adhérents, obtenant ainsi qu'une majorité entérine leur décision. En pratique donc, le rôle du médiateur aura surtout consisté à créer les conditions permettant aux syndicats de siffler la fin du mouvement.

Une fin de grève sans conclusion

La grève prend ainsi fin sans aucun résultat concret. La menace de centaines de suppressions de postes est toujours là, notamment pour les stations régionales de France Bleu, et aucun des problèmes litigieux n'est résolu. Si, du point de vue de la grande presse, les syndicats ont, avec cette grève, « brûlé toutes leurs cartouches » avant même toute annonce officielle de suppressions de postes, ils ont en revanche déjà retrouvé leur privilège d'interlocuteurs exclusifs de la direction – à qui ils ont pu démontrer qu'ils avaient encore une utilité… –, dans des tractations qui pourront tirer en longueur à souhait.

Mais une colère nouvelle s'est fait jour chez les grévistes les plus combatifs : celle d'avoir été lâchés par les syndicats alors même que la victoire semblait à portée de main et que la grève ne manifestait pas de signe d'essoufflement. Rien ne dit, donc, que, faute de pouvoir maintenir la dynamique de la grève (« Arrêter, maintenant, ça veut dire : plus de temps, plus de lieu, plus de soutien et plus de protection légale », disait une voix dans la dernière AG), ils ne se donneront pas les moyens de maintenir une forme de mobilisation. D'ores et déjà, l'idée de créer une coordination a été lancée : première prise de distance vis-à-vis des syndicats ? Chez les salariés du réseau France Bleu, les grands perdants, la mobilisation en tout cas s'organise.



Les liens horizontaux, l'intelligence collective nés au cours de la grève suffiront-ils à maintenir un niveau de vigilance et d'initiative suffisant pour pouvoir riposter collectivement quand vont tomber les premières mesures effectives de « rationalisation »? La grande presse insiste sur les déchirures qui se sont fait jour lors de la grève, notamment entre grévistes et non-grévistes, spéculant sur un retour au travail difficile. Pourtant une chose est sûre : pour les grévistes, la mémoire de ce magnifique moment de retour à la lutte collective, qui a permis à beaucoup de sortir d'un état de souffrance passive, ne disparaîtra pas comme ça.

Une fois passés les congés du mois de mai et le renouvellement en juin des contrats de cachetiers, il vaudra donc la peine d'observer de près si ce mois de grève « inutile » n'aura pas malgré tout contribué à mettre un frein à l'offensive managériale en cours dans l'une des dernières grandes entreprises publiques – et à donner par là des éléments pour résister à d'autres salariés dans d'autres entreprises, et plus généralement à tous ceux qui cherchent les moyens de sortir collectivement de « l'horreur économique ».

Et le lien avec l'extérieur ?

Comment les auditeurs ont-ils perçu la grève à Radio France ? Un point a été maintes fois souligné : par sa longueur, elle a permis aux millions d'auditeurs que nous sommes de comprendre quelle grosse place occupe la radio dans nos vies – et plus particulièrement, en France, la radio publique, qui dispose de grandes compétences techniques et culturelles et est encore largement épargnée par la publicité. Cela pourrait suffire à expliquer le large soutien des auditeurs, qui s'est manifesté spontanément par des messages multiples mais aussi par des contributions spontanées et importantes à la caisse de grève, et cela jusqu'à la fin du conflit (106.000 euros annoncés à la dernière AG !). Mais, par sa résistance, la grève n'a-t-elle pas aussi étonné et fasciné, dans cette période d'absence quasi totale de combativité ?

Et les grévistes, eux, comment ont-ils pris en compte le lien avec les auditeurs ? Ils n'en ont pas ignoré l'importance, c'est sûr, à en juger à des initiatives comme la création du site « Le meilleur des ondes » et les deux rencontres organisées avec le public à l'extérieur de la maison.

Mais pourquoi les grévistes ne se sont-ils pas emparés de l'antenne ? N'était-ce pas l'occasion rêvée de mettre le public de leur côté ? On s'en doute, la chose n'est pas simple. Techniquement parlant, il existe, entre les studios et l'antenne, un centre opéra-

tionnel dont il aurait fallu prendre le contrôle. Ce qui aurait supposé un autre rapport de forces, avec une grève majoritaire et la complicité des journalistes.

Et la question, délicate, des contenus radiophoniques, s'est-elle posée pendant la grève ? « Des questions sont sorties à ce sujet. Les producteurs étaient d'ailleurs présents dans les AG. Mais les dissidences sont peu nombreuses, la peur de perdre son boulot pèse. On est donc resté dans le cadre classique de la défense de l'emploi et des conditions de production. »

A ce témoignage on pourrait ajouter que cela aurait supposé un éveil des consciences à l'échelle de la société, qu'on ne rencontre que dans les moments de très vaste mobilisation sociale. Et ça, ça reste pour l'instant tout au plus du domaine de l'espoir.

Nicole Thé, 19 mai

La précarité à Radio France

Le travail des précaires est invisible et inaudible à Radio France, et pourtant, à en croire la Cour des comptes, la maison en fait travailler chaque année plus de 5.100, pour une masse de travail de l'ordre de 700 équivalents temps plein. La plupart relèvent du régime des intermittents du spectacle (les fameux « permittents »), ce qui permet de mettre à contribution l'assurance-chômage dans les moments de creux. Parmi les journalistes, la Cour a compté 158 personnes en piges ou en CDD dits « d'usage » (contrats censés lever toutes les restrictions légales au renouvellement répété) : un personnel appelé à assurer au pied levé des missions en tout genre et en tout lieu, qui s'épuise avant même que l'embauche se concrétise (souvent au bout de quatre ans). Evidemment, ce sont les premiers à subir les mesures d'économies (25 % de CDD en moins en 2014-2015), et cela en toute discrétion : leur cas n'est même pas mentionné dans le projet de plan de départs volontaires.

Source : « Tout comprendre chap 3 : Les dessous de la radio », soundcloud.com/lemeilleurdes ondes

Le bio, c'est trop beau pour les pauvres !

L'État généreux, par le biais des conseils généraux, octroie aux familles qui justifient de faibles ressources -très faibles- des bons alimentaires de 100 à 200**€** par an délivrés par l'ASE (Aide Sociale à l'Enfance). Ces bons s'utilisent par coupons de 20/25**€** comme des tickets-restaurant dans les magasins qui les acceptent, contre tout achat alimentaire, sauf l'alcool. En Ariège, et plus particulièrement dans le magasin Super U Express du village Les Bordes sur Arize, le contrôle s'établit directement sur le panier d'achat, comme il est dit dans un tract dénonçant ces pratiques : le superU des Bordes sur Arize s'est donné le rôle de redresseur de caddie de précaires !

En effet, des clients de ce magasin ont reçu la remarque suivante de la part d'une caissière : «Quand on crève la dalle, on n'achète pas du bio [...] moi, je travaille et je mange pas du bio». Ainsi les précaires devraient-ils/elles manger mal, s'habiller mal, parler mal, ... pour éviter qu'on ne les confonde avec les honnêtes esclaves qui travaillent pour des salaires de misère et n'auraient pas les moyens de s'acheter du bio! Après tractations et discussions amères, cette famille est autorisée à quitter le magasin avec ses achats, même bio.

Cet événement ne pouvait rester sans réaction et c'est ce qu'un groupe de personnes a fait en voulant en savoir plus sur place et en informant la clientèle par voie de tracts et affichettes de cette pratique excluante. Serge Diguet, directeur du magasin n'a jamais démenti les propos mais fait comme si rien ne s'était passé tout en renvoyant vers le conseil général qui ne serait pas clair au sujet des achats de produits bio ; or les directives précisent simplement que la seule restriction est sur l'alcool et les produits ménagers. Et le directeur de ce gentil commerce de proximité qui cultive l'accueil décide, pour couper court à la polémique, de tout simplement refuser ces bons alimentaires, obligeant ainsi les bénéficiaires à faire 20 à 30km vers la ville la plus proche, et il en a le droit!

Début avril, à l'appel de personnes solidaires et du collectif CAFCA*, une manifestation a eu lieu sur place pour expliquer à la clientèle les conséquences de ce refus et tenter de rencontrer le directeur pour le faire changer d'attitude. Pas d'entrevue collective ni de déclaration aux médias alternatifs !

Heureusement de nombreuses personnes étaient présentes tout l'après-midi, sans compter les RG et forces de police mobilisées. Le maire du village fraîchement élu - en opposition à un potentat de droite en place depuis plus de 30 ans - joue la carte du médiateur neutre et attentif mais constate «Que voulez-vous, c'est difficile pour le directeur, il n'est pas bien ... et puis il y a des abus, des vols, des qui prennent du whisky, ...mais je ne veux pas faire d'amalgame!» Trop tard, c'est fait en justifiant la position du pauvre directeur qui doit faire face à la pauvreté, l'alcoolisme et la délinquance de certains de ses clients! Comment en plus s'imaginer qu'ils vont s'offrir du bio ...

Des lettres, pétitions ont été envoyées au directeur, au conseil général et à la direction centrale des Super U, sans réponse à ce jour. Reste bien sûr un boycott du magasin qui s'impose!

Chantal, OCL, Toulouse

Pour écouter le son de la manif : http://www.canalsud.net/?Le-Super-U-qui-bannit-les-pauvres

*CAFCA : collectif d'autodéfense face au contrôle de l'administration. Les actions du collectif consistent à dénoncer l'acharnement de l'administration sur les pauvres, notamment les discrètes mais régulières suspensions/radiations du RSA en Ariège. cafca@riseup.net.

PETITES MESURES, GRANDS EFFETS.

Sur la lutte contre les fermetures des accueils de la CAF à Marseille.

Nous sommes souvent confrontés, lors de nos discussions quotidiennes, à la difficulté de traduire nos hypothèses et nos analyses politiques de la période actuelle en des termes et des exemples concrets et tangibles. Ainsi, lorsque nous parlons de restructuration comme moment actuel de la crise du Capital (1), nous rencontrons parfois l'incrédulité de nos interlocuteurs. La lutte contre la fermeture des accueils physiques des Caisses d'Allocations Familiales de la ville de Marseille, et plus généralement des Bouches du Rhône, est une excellente occasion de démontrer, exemple à l'appui, comment une mesure anodine en apparence (la dématérialisation d'un accès à une prestation sociale) est en fait l'illustration parfaite de cet épisode de la lutte de classe qu'est la crise ; un moyen en quelque sorte de lier théorie et pratique. Le 4 mai dernier, l'Egregore(2) s'entretenait avec un camarade marseillais actif dans cette lutte. Retour sur la discussion (3).

l'Egregore : Salut, tu fais partie de ceux qui sont actifs dans la lutte contre la fermeture des accueils de la CAF, mais tu es également membre du collectif qui anime le site et le journal Tant qu'il y aura de l'argent(4)...Peux-tu nous en parler?

Réponse: C'est un journal que nous avons monté, il y a un moment, avec une vingtaine de camarades, qui tente de produire une analyse de la situation de crise du capitalisme et qui, face à celle-ci, essaie de l'expliquer en proposant une «vulgarisation économique», avec des bases marxistes...

l'E. : Comment est né ce collectif contre la fermeture des accueils CAF, et comment t'y es-tu retrouvé ?

R. : Peut-être est-il nécessaire de revenir sur la CAF et sur ce qu'elle est. D'une manière ou d'une autre, 47% de la population française perçoit une prestation de la CAF, le RSA, les APL, les allocations familiales, l'AAH (5). Sur Marseille, en raison du caractère populaire de la ville, ce taux est plus important. Ainsi, lors de la naissance du collectif, il y avait plus de 100 000 dossiers en attente. Auparavant la situation à la CAF était la suivante : tu y allais avec ton problème et tes papiers, tu prenais ton ticket, tu rencontrais quelqu'un et tu pouvais régler ton problème immédiatement, et tu étais payé rapidement. Ça faisait déjà quelque temps qu'ils fermaient totalement les accueils pendant une semaine, deux semaines, pour essayer de reprendre le retard, sauf qu'un jour ils ont décidé - et ça, ce n'est même pas une loi mais une mesure administrative du ministère -, pour faire des économies, d'arrêter cet accueil-là, et ils ont commencé sur Marseille. Comment ça s'est passé? Il y a toujours un accueil, mais au lieu d'un règlement de dossier immédiat, on a des jeunes, embauchés en contrat d'avenir, sans formation, qui se retrouvent à l'accueil devant l'ordinateur, et qui te disent : le problème c'est ça, et il va falloir que vous preniez un rendez-vous, et alors le rendez-vous c'est un mois, deux mois, trois mois d'attente. Et si tu ne vas pas directement à la CAF, le moyen c'est d'appeler un numéro de téléphone payant, surtaxé, pour avoir un rendez-vous et rencontrer quelqu'un ; cela s'ajoute à toutes les galères qu'il y a déjà, les contrôles abusifs, les retraits, les indus etc.; bref il y a déjà plein de gens qui sont en galère, quoi! Et avec cette mesure – nous, nous l'avons vu pour nos propres problèmes -, nous nous sommes retrouvés devant des CAF où c'était impossible, avec des files d'attente de fou dehors, des trucs complètement aberrants, et donc là, nous avons décidé de nous organiser pour nous défendre, pour régler nos dossiers.

L'E. : Est-ce que cet appel a fonctionné, est-ce que ce collectif a rencontré du succès ?

R. : C'est un succès qu'on peut dire mitigé, parce que, si on a réussi à régler un paquet de dossiers rapidement, et où les gens ont pu avoir leurs thunes, on n'a jamais réussi à faire ouvrir les accueils.

L'E. : Évidemment pas de carottes sans bâtons, cette suppression de l'accueil s'est doublée de l'apparition de vigiles dans les halls.

R. : Ah oui, pour cela il y a eu des sous sans problèmes, ils ont embauché une dizaine de vigiles, avec lesquels il y a eu des altercations, parce que, vu les situations, il y a de la tension. Et évidemment chaque fois que nous avons mené des actions, il y a eu présence policière.

L'E. : Est-ce que ça été possible de discuter avec les travailleurs de la CAF de cette problématique?

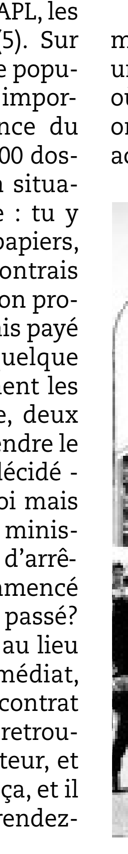
R. : Auparavant oui, bien sûr, mais avec cette technique du pré-accueil et le statut précaire des gens que nous avons en face de nous, c'était plus possible! C'est pour ça qu'avec le collectif, dès qu'on avait le rapport de force, on demandait à la direction de descendre pour avoir affaire à quelqu'un. Après on a essayé de passer par le syndicat, la CGT, pour avoir des contacts à l'intérieur et voir s'il était possible de faire des trucs avec eux...

l'E. : Et ça a marché ? Quelle a été leur réaction ?

R. : Ils nous soutiennent timidement...; après, il faut comprendre que revenir à une situation antérieure avec tous les problèmes générés par cette nouvelle situation, c'est compliqué, faut le dire ... En plus, ils n'ont pas du tout les effectifs suffisants et les situations sont parfois aberrantes...

L'E. : Et du côté des usagers, quelle a été la réaction, comment votre action a t-elle été reçue ?

R. : Ah là, les gens sont parfaitement conscients que c'est une déclaration de guerre aux pauvres, que c'est la





(1) Qu'on se rassure, notre conversation ne se réduit pas à des cours d'économie !
(2) L'Egregore, c'est l'excellente émission de radio du groupe de l'OCL de Reims, tous les lundis soirs en live et sur le site de l'OCL en différé.
(3) Nous n'avons pas pu transmettre à temps la retranscription très approximative de cet interview pour relecture à notre camarade, cet article n'engage donc que son auteur.
(4) Site de Tanqu'il : http://www.tantquil.net/
(5) Revenu de Solidarité Active, Aides Personnalisées au Logement, Allocations Adultes Handicapés.

matérialisation directe et concrète de l'austérité ; ils l'analysent très bien comme le résultat d'une situation générale. Les gens sont très énervés ; régulièrement les rassemblements étaient l'occasion d'exprimer cette colère en essayant de rentrer collectivement ... Dès qu'il y a un rassemblement, les vigiles ferment les grilles en disant : c'est fermé aujourd'hui ; du coup, vu qu'il y a 600 personnes qui attendent dehors, ça ne peut pas se passer bien ; une fois, ça a marché ; la fois d'après, ils ont appelé la police, et on s'est fait embarquer. C'est une situation un peu folle quand même... Par exemple, une fois, lors d'un rassemblement devant la direction régionale de la CAF, on est monté sur le toit du bâtiment, histoire de foutre un peu de bordel ; le GIPN est arrivé pour nous déloger mais, une fois au commissariat, ils ont pris nos identités et nous ont laissé repartir ; certainement qu'une trop grande répression mettrait un peu trop la lumière sur ces questions-là.

L'E. : Est-ce que tu as connaissance d'autres collectifs qui bougeraient sur cette même thématique ?

R. : Déjà, il faut constater qu'à la question de la précarité en général, et à cet aspect en particulier, il y a assez peu de groupes qui s'intéressent ; bien sûr, il y a eu des groupes de chômeurs type AC (Agir contre le chômage) ou MNCP (Mouvement national des chômeurs et précaires), et à Marseille, historiquement, il y a eu un puissant mouvement de chômeurs ; mais aujourd'hui il n'y a pas grand chose. Je sais qu'à Toulouse, il y a un collectif qui s'est créé, mais ailleurs ? c'est possible mais... Je sais qu'il y a eu une manif à Bordeaux mais j'ignore qui l'a organisée.

L'E. : Le problème est que la plupart des gens ignorent cette mesure qui va pourtant arriver très vite chez eux...

R. : Le projet parlait de fermer les accueils d'ici juin. Il y a des endroits où ils vont peut-être un peu ralentir la cadence, et surtout, comme je l'ai dit avant, c'est une simple mesure administrative et pourtant ça a des implications immenses. C'est peut être aussi le cas dans d'autres endroits, mais à Marseille on le sent passer... Il y a des gens qui se retrouvent à la rue, la plupart du temps ce sont des femmes, elles-mêmes déjà précaires, qui gèrent ça et ça s'ajoute à leurs galères quotidiennes. Pour certains c'est un peu la fin des haricots.

L'E. : Alors on peut se demander quel est l'intérêt de cette mesure et par là à quoi ça leur sert de détruire l'accueil physique et de dématérialiser au maximum le service. Comment tu analyses ça de manière plus globale, ces attaques contre ce salaire indirect et les prestations sociales ?

R. : Individuellement, ou collectivement en tant que classe, il y a une partie de la richesse que nous produisons et qui ne nous est pas versée directement sur notre salaire net, qui tombe directement dans notre poche et qu'on va dépenser comme on veut mais qui alimente différentes caisses (chômage, santé, etc...)

l'E. : Dans l'organisation de la société post-seconde guerre mondiale, le salariat est considéré comme un état permanent même dans les périodes d'inactivité, c'est à dire même quand on ne travaille pas ou quand on ne travaille plus. On détache le salaire de l'activité. C'était la forme du contrat social.

R. : Ce contrat social, ces prestations, elles ont aussi vocation à faire consommer les gens; plus tu donnes de RSA, d'allocations, plus cela repart dans le circuit immédiatement, ça maintient une activité économique,



quoi...

l'E. : Et le plus cynique, c'est qu'il y a un pari qui est fait sur la démission des gens, le renoncement à leurs droits...

R. : Oui, ça représente plusieurs dizaines de pour cent...

l'E. : Jusqu'où ça peut descendre tout ça ?

R. : C'est sûr que la restructuration va être violente mais nos questions, ce n'est pas forcément de savoir comment ils vont se démerder avec leur capitalisme mais comment on va lutter contre ...

l'E. : Mais justement, quelle peut être la suite après la destruction du système social qui soi-disant a servi de filet amortisseur de la crise...

R. : On peut imaginer une forme de travail forcé ou obligatoire, comme les systèmes de Workfare en Grande Bretagne ou les contrats zéro heure, ou bien encore les jobs à 1 euro en Allemagne, ou quelque chose de plus vicieux comme le fait d'être obligé de bosser pour continuer à percevoir ses allocs ; par exemple en Hongrie, le gouvernement fait bosser des Roms et, en échange, ceux-ci perçoivent des tickets valables dans certains magasins...

l'E. : C'est ça qu'on trouve intéressant à travers l'exemple de votre lutte, c'est qu'on voit, petit à petit, se dessiner les nouvelles formes de la relation Capital-Travail, avec évidemment la spécificité française, c'est à dire comment nos conditions de travail se dégradent, comment on vit ou comment on va vivre demain ... Pour certains, on va pouvoir vraiment mesurer une différence entre avant et après, on est en train de vivre des moments importants, le passage d'un état de rapport de force à un autre état de rapport de force.

R. : On ne va pas laisser le monde s'écrouler, les yeux béats, et c'est pour ça qu'on s'est organisé pour dépasser le simple constat d'analyse, dans le cadre du RCA(6), le Réseau Communiste Anti gestionnaire.

L'E. : C'est quoi ce truc ?

R. : Disons que, en se baladant avec le journal lors de réunions publiques pour expliquer notre démarche et certains des sujets qu'on traitait, on s'est rendu compte que certaines personnes partageaient nos positions et analyses sur la crise. Déjà de dire qu'il y a une crise, parce que parfois on entend dire que c'est tout le temps la crise et que la situation est normale ; nous, nous pensons qu'il y a une situation générale et particulière du capitalisme qui va le pousser à nous en mettre plein la gueule, et de plus en plus, et c'est pas près de s'arrêter surtout si on se laisse faire. Donc au fur et à mesure on s'est rencontré et associé...

l'E. : Et pourquoi anti-gestionnaire?

R. : Anti-gestionnaire, parce que le mot communisme est employé par tellement de gens qu'à la fin il ne veut plus rien dire ; ces gens, ils ne sont ni révolutionnaires ni communistes, mais ils proposent un capitalisme mieux organisé, plus humain, différent, avec une meilleure répartition des richesses, moins d'inégalités, ce genre de choses... Enfin, voilà, il y a tout un tas de possibilités de formes du capitalisme ; or nous, nous ne souhaitons pas une forme par rapport à une autre. Nous, ce que nous voulons, c'est le communisme. Plus de classe, plus de genre, voilà. On entend souvent à l'extrême gauche ou à l'extrême droite que le problème serait issu d'une classe ou d'un groupe de gens parasitaires, ici les banquiers, là les juifs, qui seraient responsables de la financiarisation du capitalisme et donc de sa crise. Or la finance et la banque ce ne sont pas des nouveautés mais bien des aspects intrinsèques au capitalisme. Et nous, nous ne sommes pas là pour retourner au bon vieux capitalisme industriel ou bosser à la mine à mi-temps, ce genre de choses ; nous, ce que nous mettons comme préalable c'est l'abolition du capitalisme. Il n'y a pas 36 solutions, c'est le capitalisme ou autre chose !

Jean Mouloud

CONTACT DU COLLECTIF CAF 13 :
collectifantifermeture chez gmail.com
06 87 71 72 86

(6) Site du RCA : http://www.reseauantigestion.org/

Maltraitance dans la sous-traitance

Depuis les années 2000, les luttes se multiplient dans le secteur de la sous-traitance. Les sociétés privées chargées de la propreté pour les passeurs d'ordres – qu'ils soient privés ou publics – ont des pratiques des plus contestables en termes de respect des conditions de travail. En 2002, la lutte des femmes de ménage travaillant pour le groupe Accor avait fait grand bruit. Un documentaire en avait même été tiré (1) et, plus récemment, il y a eu la lutte à la gare d'Austerlitz. Aujourd'hui ce sont les personnels d'entretien intervenant à la Bibliothèque Nationale de France (BNF) qui nous intéressent. Les années passent, mais les pratiques restent les mêmes.

« Onet malhonnêtes » ! (2)

Comme pour les précédents combats, le problème vient de la sous-traitance en tant que telle. En 2013, le marché du ménage dans la grande bibliothèque est ré-ouvert à la concurrence mais les budgets restent stables alors que les tarifs des entreprises de nettoyage augmentent. Même si les responsables affirment que la note technique attribuée aux concurrents lors de l'analyse des offres pèse autant que la note financière, nous ne sommes pas dupes. En ces temps de « rigueur budgétaire », c'est le moins disant qui remporte le marché. Et c'est comme ça que l'équipe affectée à la BNF par l'entreprise Onet est passée de 63 personnes à 44; en gardant bien sûr les mêmes surfaces à entretenir. L'expérience d'une employée est édifiante à ce sujet (3): elle travaille sur 12 étages, 6 jours par semaine et ce pendant 5h00 d'affilée. S'ajoutent à cela les remplacements à l'interne. Tout ça pour un salaire de 850€ par mois ! On ne s'étonnera pas dans ces conditions de l'augmentation de la fatigue à la fois physique et nerveuse et de la multiplication des accidents du travail.

Les travailleurs ont alerté leur société depuis bien longtemps, ainsi que la direction de la BNF. Les responsables de la première ne réagissent pas, évidemment. Ceux de la seconde ne s'en mêlent pas car ils ne sont pas les employeurs directs. Cette allégation est exacte sur le papier mais ils sont bien responsables de cette situation de par le fait qu'ils ont fait le choix, il y a des années, de l'externalisation. Les grévistes ne s'y trompent d'ailleurs pas. Au-delà des revendications de base - passage de certaines personnes en CDI, 13ème mois, augmentation des heures supplémentaires pour pouvoir faire leur travail -, ils demandent surtout la ré-internalisation du ménage à la BNF. Ils sont en cela soutenus par le syndicat SUD Culture BNF qui, à l'inverse d'autres, ne fait pas de différences entre les salariés travaillant à la BNF : qu'ils soient employés directement par celle-ci ou non, ils ont les mêmes droits.

La grève commencée le 9 avril s'est arrêtée le 21 sur décision des personnels. 42 des 44 employés d'Onet étaient en grève. Afin de cacher au mieux ce mouvement, la direction de l'entreprise a envoyé des cadres nettoyer les halls et les toilettes (!) ; quant à la BNF, elle a demandé à son personnel de recharger en rouleau de PQ les WC (!) (4). L'indifférence par rapport à ce mouvement était d'ailleurs assez générale parmi les publics fréquentant l'établissement. Alors qu'ils croisaient chaque jour les grévistes, les étudiants travaillant dans les locaux de la BNF n'avaient cure de la lutte qui se menait à quelques mètres de leur table de travail et de leurs manuels.

Néanmoins cette lutte ne fut pas totalement vaine. Les employés ont réussi à arracher quelques avancées : paiement de 3 jours de grève (!), embauche de 3 salariés en CDI, attribution de 100h supplémentaires et engagement de la BNF à mettre en place une charte sociale avec son « partenaire » pour maintenir les droits des salariés.

Cette lutte est bien une dénonciation de plus de la sous-traitance qui permet à nombre de donneurs d'ordres de se dédouaner des conditions de travail imposées aux salariés sous prétexte qu'ils ne sont pas les employeurs directs. La ré-internalisation de ces services ne résoudra certes pas tous les problèmes mais permettra peut-être à ces travailleurs exploités de mieux faire entendre leurs revendications.

Delphine – La Mouette Enragée

(1) Remue ménage dans la sous-traitance un film d'Ivora Cusack
(2) Un des slogans des personnels en grève sur le site Tolbiac
(3) Témoignage d'une employée à lire sur le site de Streetpress ici: http://www.streetpress.com/sujet/1429270313-greve-bnf-agents-entretiens-onet
(4) écoutez à ce propos l'émission de sons en lutte ici : http://www.sonsenluttes.net/spip.php?article816



Grève illimitée à Telefonica (Espagne) : ouvriers des sous-traitants et « faux indépendants » en action

La grande majorité des ouvriers travaillant pour les entreprises sous-traitantes de Telefonica-Movistar - l'opérateur historique des télécommunications en Espagne- , et ceux qui bossent pour les sous-traitants de ces sous-traitants, ainsi que les « indépendants » (autonomos) sont en grève illimitée depuis le 7 avril dans tout le pays, la grève ayant commencé à Madrid le 28 mars. C'est une lutte historique : il ne s'était jamais produit dans ce secteur une grève d'une telle dimension, affectant autant d'entreprises.

Les faux indépendants au bas de l'échelle

Dans le secteur des Télécommunications en Espagne, il existe un système d'échelons de sous-traitance : cela va des entreprises qui ont le minimum de travailleurs qu'exige la loi (Elecnor, Comfica, Abentel, Cotronic...) jusqu'aux travailleurs faussement « indépendants ». Ceux-ci sont souvent des ouvriers qui ont été licenciés des entreprises sous-traitantes au moment de la fin du contrat avec le donneur d'ordre, et à qui on a proposé l'idée géniale de toucher d'un coup leurs allocations chômage plus une petite indemnisation, de s'acheter leurs propres outils et de continuer à travailler en étant leur propre patron... mais soumis à la multinationale comme le reste du personnel, et sans vacances, sans primes, sans congés-maladie, et avec beaucoup de profit pour le donneur d'ordre. C'est un système parfait pour les patrons : main d'œuvre à coût zéro et que celui d'en bas se débrouille à chercher de quoi survivre. Les travailleurs indépendants sont identifiés comme travailleurs de Telefonica quand ils accourent pour réparer une panne chez un particulier ou dans une entreprise, ou pour faire une installation de fibre optique ; ils reçoivent des commandes chaque jour comme s'ils faisaient partie du personnel, mais c'est eux qui assurent leurs propres frais en vêtements, essence, véhicule, outils...

La substitution d'un personnel stable par de faux indépendants a permis aux patrons de baisser les coûts salariaux qui n'excèdent pas 6 à 800 euros bruts/mois pour ces ouvriers du dernier échelon, qui font des journées de travail de 10 à 12 heures, avec des contrats de 2 à 4 heures, et souvent 7 jours sur 7.

Une lutte contre la précarité et la surexploitation

Bien que non organisés jusqu'alors, et devant faire face à la dispersion en milliers d'unités, les ouvriers des entreprises sous-traitantes et les « indépendants » ont réussi à s'unir pour dénoncer les conditions précaires que leur impose la multinationale, surtout depuis que Telefonica, prétextant la « crise », a exigé que les contrats passés pour 2015 soient revus à la baisse de 35% dans les prix ou barèmes de facturation que la multinationale paie à ses sous-traitants.

Telefonica-Movistar a inventé un système de mesure du rendement qui fonctionne par points et assimile un point à une heure de travail. Chaque tâche réalisée a un barème distinct, lequel est modifié à chaque nouveau contrat, au bon vouloir de l'entreprise, sans que soient mesurés les temps de production. Ainsi, les barèmes de 2006 disaient qu'une installation de ligne d'un opérateur comme Jazztel, ONO, Orange, Vodafone... était cotée 4,07 points, nécessitant de faire au moins trois installations pour être rentable, selon les entreprises sous-traitantes. Aujourd'hui, avec le nouveau contrat, le barème est de 0,47 point, ce qui oblige les ouvriers à faire 21 installations pour atteindre la même rentabilité. Cet exemple reflète l'abus de pouvoir de la part de la multinationale et la soumission des entreprises sous-traitantes.

Avant 2015, les « indépendants » pouvaient facturer 3 500 euros par mois, et après déduction des frais de sécurité sociale, d'impôts, de gestion, de location de véhicule, d'outillage, de carburant, d'alimentation..., ils pouvaient se payer 1 200 euros. Aujourd'hui la baisse des barèmes fait que la facturation a chuté jusqu'à 2000 euros, et une fois les frais déduits, les travailleurs vont jusqu'à perdre de l'argent en allant bosser.

En définitive, les « indépendants » constituent le dernier maillon de la chaîne de sous-traitance de Telefonica-Movidar : les sous-traitants transfèrent les coupes claires qu'effectue la multinationale aux niveaux inférieurs de la chaîne, et ce sont les « indépendants » - 15 000 sur toute l'Espagne, 500 au Pays Basque - qui finissent par assumer de façon directe ces réductions.

Mais les travailleurs employés par les entreprises sous-traitantes sont eux aussi affectés. Même si le changement dans les barèmes ne les touche pas directement, ils connaissent une précarisation progressive de leurs conditions de travail, parce que ne leur sont pas appliquées les conventions provinciales (plus favorables que les conventions nationales, celles de la métallurgie, qui ne représentent que très imparfaitement leur secteur) et parce que la menace de licenciement qui pèse sur eux est constante.

Toute cette pression et surexploitation s'exerce alors que la multinationale Telefonica-Movidar déclarait des bénéfices de 3.000 millions d'euros en 2014, et que son président, César Alierta (1), a augmenté son traitement de 16%, pour atteindre 6,7 millions.

Unis malgré les difficultés

C'est pour dénoncer tous ces faits qu'une grève illimitée a été lancée qui, à ce jour (11 mai) a duré un mois et demi. Pour ces travailleurs « indépendants » qui n'avaient jamais été organisés, les difficultés pour préparer une action de ce type ont été plus grandes que pour d'autres collectifs.

(1) Alierta a été le principal instigateur de la privatisation de Telefonica en 1996, compagnie qui est passée en peu d'années de 90.000 à 25.000 travailleurs, par le biais de mises à la retraite et en pré-retraite sous prétexte de « plans sociaux ». La privatisation a rimé avec une destruction phénoménale d'emplois, la fin des embauches et la sous-traitance de l'activité à d'autres entreprises à moindre coût.



(2) Des arrestations se sont produites après que les syndicats CCOO et UGT ont levé leur préavis de grève et signé un accord-bidon avec les patrons. Six travailleurs ont été arrêtés à leur domicile pour « délit contre les droits des travailleurs » (!), détenus 24h au commissariat, puis libérés sans charge. Mesure d'intimidation. Depuis les grévistes ont lancé une campagne anti-répressive pour dénoncer l'abus de pouvoir de ceux qui prétendent déterminer quelles doivent être les conditions de vie des ouvriers.

N'ayant plus aucune rentrée d'argent, ils ont décidé de créer un fonds de résistance (de nombreux collectifs, associations, individus ont contribué à remplir les caisses de solidarité) pour pouvoir faire front aux dépenses mensuelles de leurs familles.

La grève se prolonge encore, comme l'ont décidé les dernières assemblées. Les discussions ont été menées à Madrid, où s'est créé un comité de grève, avec un représentant de chaque province. Cependant les grévistes dénoncent le fait que Telefonica prétend limiter les négociations au champ des travailleurs qu'elle emploie, ce qui pourrait difficilement déboucher sur des accords satisfaisants pour « les indépendants » et pour les employés des entreprises sous-traitantes. Les syndicats CCOO et UGT se sont mêlés d'intervenir, eux qui disent représenter les employés de Télefonica. Ils font tout pour saboter la grève, y compris, le 7 mai, lorsqu'ils ont levé les préavis de grève (2). Mais, de toute façon, la majorité des grévistes ne suit pas leurs consignes syndicales et a décidé la poursuite du mouvement, avec pour objectif de tenter de l'étendre aux salariés de la maison-mère.

Les revendications des grévistes sont claires : que soit mis fin au type de contrat de 2015 et qu'on revienne, au moins, à celui de 2008, qui prévoyait des conditions meilleures ; que les travailleurs des sous-traitants, des sous-traitants de sous-traitants et les indépendants soient réintégrés aux effectifs de Telefonica, qu'ils aient les mêmes droits et perçoivent le même traitement que ceux qui sont salariés de la maison-mère, puisqu'ils font le même travail ; que soit limité le travail du week-end et de nuit aux dépannages et aux urgences, avec rotation des effectifs de garde ; que soient renforcés, à la charge des entreprises, les dispositifs de sécurité.

Tant que ces revendications ne seront pas satisfaites, les grévistes se montrent déterminés à poursuivre leur action.

Kristine, le 11-05-2015

Pour plus d'informations :
Chronique d'une grève illimitée historique par J.M. gréviste, employé de sous-traitant.
https://defensedumarxisme.files.wordpress.com/2015/05/chronique-dune-grc3a8ve-illimitc3a9e.pdf

Blog des grévistes
http://www.teleafonica.net/



L'économie en brèves

Les très petites entreprises...

Ce sont les entreprises qui emploient moins de dix salariés, n'appartiennent pas à un groupe et qui ont un chiffre d'affaires inférieur à 2 millions d'euros, sans être des auto-entrepreneurs ou des travailleurs indépendants. Sur les 3,3 millions de sociétés déclarées en France hors agriculture en 2012, les très petites entreprises sont 2,1 millions, soit environ les 2/3. Si on inclut les micro-entreprises, on arrive à 3,21 millions. Restent donc environ 200 000 entreprises de plus de 10 salariés, dont 30 000 seulement emploient plus de 50 salariés. La majorité des très petites entreprises sont des SARL. Elles emploient 2,3 millions de salariés en équivalent temps plein, soit le 5ème des salariés du privé hors agriculture et finance. Leur chiffre d'affaires représente 13% du chiffre d'affaires global des entreprises, et leur valeur ajoutée 17%, soit 9% du PIB. Plus de la moitié d'entre elles n'emploient pas de salariés. 60% d'entre elles sont dans le commerce, le service aux entreprises ou la construction.

Source: INSEE

...et les entreprises contrôlées par l'Etat

En 2013, l'État contrôle directement 88 sociétés françaises. Par le biais de ces dernières et de leurs filiales, il contrôle au total 1 444 sociétés françaises, qui emploient plus de 800 000 salariés. Le secteur d'activité prédominant est le secteur tertiaire. En trente ans, après plusieurs vagues de privatisations, le nombre de sociétés contrôlées majoritairement par l'État est passé de 3500 à 1500, tandis que les effectifs salariés ont diminué des deux tiers, passant de 2 350 000 à 800 000.

Source: INSEE

Si, si, on prévoit des embauches

Si, des entreprises ont prévu de recruter d'après une enquête de Pôle Emploi, qui fait état d'une hausse de 2,3% du nombre de projets de recrutement en France . Il s'agit pour les 2/3 d'entreprises de services. Le numéro un en recrutements prévus: viticulture et arboriculture, environ 100 000 emplois, dommage !, ce ne sont que des emplois saisonniers. Pour le reste, les recrutements prévus les plus importants sont tous des emplois qui font rêver: 52 000 aides à domiciles et aides ménagères, 57 000 agents d'entretien des locaux, 41000 manutentionnaires, 39 500 aides ou apprentis de cuisine et autres employés polyvalents et 20 000 serveurs de cafés-restaurants. Il y aurait tout de même dans le tas 25 000 cadres en informatique et ingénieurs.

Source: La Tribune

Encore et toujours, l'aggravation des inégalités

Une fois tenu compte des impôts et des allocations, les 10% les plus riches s'accaparaient le quart (24,7%) du revenu national en 2012, les 10% les plus pauvres se contentant de 3,4%. Les 30% les plus riches bénéficient de la moitié du revenu national. La part des plus pauvres avait monté jusqu'en 2004 pour atteindre 4% du revenu national, et elle ne cesse de baisser depuis. En ce qui concerne les plus riches, leur part est en expansion constante, merci. De 2008 à 2012, les 10% les plus riches se sont enrichis de 11 milliards d'euros, les 10% les plus pauvres se sont appauvris de 2 milliards d'euros. Les 30% les plus modestes se sont appauvris, il faut donc attendre les revenus des classes moyennes pour avoir une préservation du pouvoir d'achat.

Source: Centre d'Observation de la société

Un état récent des logements en France

Plus de la moitié des résidences principales sont des logements individuels, une proportion stable depuis une quinzaine d'années. Les habitants sont majoritairement propriétaires (57%), là encore une proportion stable, mais 1/5ème (le tiers des propriétaires donc) n'a pas encore fini de payer. Les ménages qui ont déposé ou renouvelé une demande de logement en HLM au cours des douze derniers mois sont de plus en plus nombreux : ils étaient 1,2 million en 2006 et sont 1,4 million en 2013. La proportion des demandeurs de plus d'un an augmente (48,8% en 2013). 15% des ménages considéraient leurs conditions de logement comme insuffisantes ou très insuffisantes en 1973, ils ne sont plus que 6% en 2013. 2,7 millions de ménages vivent en situation de surpeuplement (moins de 25 m² pour une personne seule, moins de 18 m² par personne pour les autres ménages). Plus d'un logement sur cinq a des problèmes d'humidité et/ou d'isolation.

Source: Insee Première N° 1546 - avril 2015

Areva en crise

Le groupe nucléaire va supprimer 5 000 à 6 000 postes dans le monde, dont les deux tiers en France (3 à 4 000). 1500 postes seront supprimés en Allemagne. Areva emploie 41 800 personnes dans le monde, dont les deux tiers en France. Bien sûr, ceci ne signifie pas qu'il y aura 5 à 6 000 licenciements, tout l'arsenal sera utilisé (préretraites, départs volontaires, etc). Bien sûr aussi, on va demander des sacrifices aux salariés restants (moins d'heures supplémentaires, remise en cause de l'accord d'intéressement, gel des salaires, etc.). L'État est actionnaire à hauteur de plus de 80%. L'entreprise avait annoncé en mars une perte de près de 5 milliards d'euros pour son exercice 2014, à comparer à son chiffre d'affaires de 8,3 milliards, et qui représente quasiment les trois quarts de ses fonds propres (les fonds dont elle dispose sans compter ses emprunts). Cette situation est liée au ralentissement du marché nucléaire après l'accident de la centrale japonaise de Fukushima, en mars 2011. Depuis, les prix de l'uranium se sont effondrés de 30%, ceux de l'enrichissement de 40%, et au Japon, où Areva réalisait 10% de son chiffre d'affaires, aucun réacteur n'a encore redémarré. Dans le même temps, les électriciens limitent ou retardent le renouvellement des pièces de leurs centrales. A cela s'ajoute les déboires liés à la construction des EPR en Finlande et en France. Sa nouvelle usine de conversion d'uranium Comurhex 2, à Pierrelatte, est surdimensionnée (d'où une perte de 599 millions). EDF en était le principal client, mais a réduit ses commandes, passant de 70% de son approvisionnement chez AREVA à 30%. Areva doit supporter une dette de près de 6 milliards d'euros, pour une trésorerie d'environ un milliard. Sans doute l'Etat va-t-il recapitaliser, c'est-à-dire remettre des sous dans l'entreprise. Il pousse aussi EDF à reprendre certaines activités d'AREVA (branche réacteurs, ex-Framatome). Mais visiblement, cette dernière n'y tient vraiment pas. Un malheur n'arrivant jamais seul, l'Autorité des marchés financiers (AMF) enquêterait sur des irrégularités financières constatées au sein du groupe depuis deux ans. Le «gendarme de la Bourse» entend vérifier si les informations délivrées aux marchés par l'ancienne direction étaient «erronées», comme l'affirment plusieurs hauts cadres du groupe.

Sources: La Croix et Marianne

Progression spectaculaire des fonds de pension

Ce sont les fonds qui gèrent la retraite par capitalisation : les cotisations sont placées sur les marchés financiers, et lorsque le cotisant arrivera à la retraite, il touchera le revenu que procurent ces placements (moins les frais de gestion bien sûr). Ils sont très peu importants en France, puisque nous avons (encore ?) la retraite par répartition. Dans le monde, ils sont passés en 6 ans de 20 milliards à 36 milliards de dollars. Les fonds américains sont les plus importants (environ 22 milliards), suivis du Royaume Uni et du Japon (aux alentours de 3 milliards chacun). Ces fonds sont avantageux pour le patronat, puisque les salariés financent leurs retraites en plaçant sur les marchés financiers, donc dans des fonds qui alimentent les entreprises. Mais ils constituent aussi un risque pour elles : beaucoup de ces fonds appartiennent aux grandes entreprises, elles accumulent donc une dette à l'égard de leurs salariés. Détail intéressant : depuis la crise, ce sont les régimes à cotisations définies (les cotisations du salarié sont prévues, mais pas ce qui lui sera reversé ensuite) qui augmentent plus vite que les régimes à prestations définies (le salarié sait à l'avance ce qu'il touchera), jusqu'à représenter maintenant 47% du total des fonds.... Rappelons que cet intéressant système a permis aux salariés américains de perdre en moyenne la moitié de leurs retraites au moment de la crise financière.

Source: Les Echos

Pensez à prendre
(ou à le renouveler)
un abonnement
à Courant alternatif
Cette revue mensuelle que vous avez entre les mains ne vit que de ses lecteurs et lectrices
Un an (10 numéros + hors série : 30 euros - 18 euros pour les fauché.e.s)
Chèques à l'ordre de «la Galère» :
OCL/Egregore, BP81213 - 51058 Reims cedex



Contre la conchyliculture industrielle

Un vaste projet ostréicole au large de l'île d'Oléron rencontre depuis quatre ans une vive opposition. Celle-ci se trouve renforcée par l'installation d'une ZAD. Voyons ce qui est reproché à ce projet et comment les opposants s'y prennent pour tenter de le faire échouer.

Triploïdes et filières, en avant pour la culture industrielle de l'huître

Les huîtres que l'on trouve dans la nature possèdent 10 paires de chromosomes. Il s'agit donc d'organismes diploïdes, c'est à dire à 2n chromosomes, dont un jeu est d'origine paternel et l'autre maternel. Il existe depuis plusieurs années des huîtres triploïdes (3n chromosomes). C'est l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER) qui a développé en France cette invention américaine. Ces huîtres ne sont obtenues qu'en écloseries par croisement d'huîtres femelles diploïdes avec des huîtres mâles tétraploïdes (4n chromosomes) fournies par IFREMER. Ces huîtres, produites sous prétexte d'améliorer les souches françaises afin de les rendre plus résistantes aux maladies, présentent avant tout un double avantage économique. La triploïdie a pour conséquence de rendre l'huître quasi stérile. Donc, d'une part, elle n'aura plus à accumuler des réserves pour préparer sa reproduction, elle ne sera donc plus ou très peu laiteuse, entre mai et août. Plus de laitance qui gâche la finesse de son goût et fait drastiquement chuter les ventes à une période de surpopulation touristique. D'autre part, l'effort de reproduction étant très réduit, le métabolisme est alors mobilisé pour la croissance et l'engraissement de l'huître. En bref, cette huître est consommable toute l'année (huître dite «quatre saisons») et s'accroît beaucoup plus vite.

Les filières sont une technique d'élevage qui consiste à suspendre, sur des câbles maintenus à flot par des bouées et arrimés en pleine mer, des cages contenant les poches d'huîtres. L'enjeu c'est d'accroître la productivité. Les promoteurs des filières pensent gagner un an sur le développement des huîtres, grâce à un milieu marin plus riche. Autre avantage non négligeable, le besoin de main-d'œuvre devrait être moindre. On ne peut pas nier que les filières représentent une amélioration des conditions de travail (cf. encart).

Ce n'est pas les filières en elles-mêmes qui sont critiquables, mais la taille surdimensionnée des champs de filières.

Le projet de la Malconche au large de l'île d'Oléron

Un projet de 313 filières, sur près de 400 hectares, dans les eaux de l'Ile d'Oléron, au lieu-dit l'anse de la Malconche, bordée par les 8 km de la plage des Saumonards entre Boyardville et le port du Douhet, connaît depuis quatre ans une opposition vigoureuse qui souligne la nature industrielle et spéculative du projet et ses risques environnementaux. Fer de lance de la lutte, l'Association pour la Préservation du Littoral de la Malconche et des Pertuis charentais (APLIMAP) qui dénonce ce projet de filières qui va détruire la qualité environnementale d'un espace littoral exceptionnel, saper les bases de l'économie touristique locale, et représente pour la profession une fuite en avant incontrôlée, coûteuse pour la collectivité, dangereuse pour la survie des petits et moyens producteurs. Elle cible de gros producteurs qui veulent produire encore plus, alors qu'il existe des stocks importants d'invendus, et dont le calcul économique, dans le contexte des fortes mortalités, est depuis plusieurs années d'accroître de manière exponentielle les naissains [ensembles de larves] et de profiter des compensations pour pertes accordées par l'Etat. Pour l'APLIMAP il est clair,



Un ostréiculteur explique l'évolution de son travail

«Dans ma famille, on est ostréiculteur de père en fils, j'appartiens à la 4ème génération. Mon arrière-grand-père a commencé l'ostréiculture avec une charrette et des mules. Il descendait sur la côte au niveau du Château. Les huîtres étaient posées à même le sol. C'était un travail très pénible. Je l'ai fait, à 12 ans je suis allé dans les parcs. Quand mon grand-père a dit qu'on allait utiliser des bateaux, des chalands ostréicoles, les « plates » comme on les nomme, ça a été tout un pataquès. C'est à moteur, ça fait du bruit, ça va polluer. Mais fallait bien avancer. Mon arrière-grand-père n'était pas d'accord, mais mon grand-père a eu sa plate. Avec mon père, dans les années soixante-dix, on est passé aux tables et aux poches. On voit l'évolution. Maintenant y en a sur tout le bassin. Mais problèmes d'envasement, de changement de courant. On est arrivé au bout. Le boulot étant quand même assez dur, j'aurais été con de ne pas aller voir ce que c'est que ce projet de filières. On dit que c'est réservé aux gros ; moi, j'ai une entreprise familiale avec ma femme, mon beau-frère et ma belle-sœur. On a eu la crise de mortalité des huîtres. On a reçu des enveloppes de l'Etat. Moi, j'ai investi le pognon dans la boîte, ce qui n'est pas le cas de tout le monde, dans des filières. Je ne fais pas de triplo, mais les filières ça m'intéressait. On a expérimenté durant 3 ans. Maintenant on sait que ça marche. On a du résultat. C'est mécanisé, le travail est moins pénible ; fini les problèmes de dos dont sont victimes la plupart des collègues. On n'est plus tributaire des marées, on peut y aller presque pratiquement quand on veut. Faut que ça avance, on ne peut plus travailler comme au temps jadis.»

d'une part, que l'emploi des ostréiculteurs traditionnels est menacé car la production d'huîtres naturelles ne pourra soutenir la concurrence d'une production massive d'huîtres d'écloserie vendues beaucoup moins cher et que, d'autre part, la production massive d'huîtres triploïdes représente une dérive inquiétante pour le maintien de la qualité et de la biodiversité. L'APLIMAP a obtenu le soutien des maires de trois communes du nord de l'île, Saint-Georges-d'Oléron, La Brée-les-Bains et Saint-Denis. Fin avril 2012, le conseil municipal de Saint-Georges a émis un avis défavorable au projet qui, selon lui, comporte trois risques. Un risque nautique : «L'implantation envisagée rendra la circulation des navires de plaisance plus compliquée, voire dangereuse, en sortie de chenal». Une menace pour la pêche locale : «Les pêcheurs qui débarquent leurs produits à Boyardville seront exclus de leur zone traditionnelle de pêche». Un risque pour les plages : «La maîtrise des déchets conchylicoles n'est pas avérée. Les mauvaises pratiques relevées dans le Coureau d'Oléron [passage entre le sud de l'île et le continent] font craindre pour la préservation des plages».

Une bataille juridique a été menée et l'APLIMAP indique que, après l'annulation par le Tribunal administratif de Poitiers en janvier 2014 du premier projet d'implantation pour absence d'étude d'impact et en raison de sa localisation trop proche du rivage, les services de l'Etat ont instruit un second dossier... à l'identique... Et l'ont autorisé à nouveau !

En février 2015, l'APLIMAP et l'UNAN-CM (Union Nationale des Associations de Navigateurs Charentes maritimes) ont écrit à Madame la Préfète pour dénoncer les insuffisances du dossier et les errements du rapport d'enquête publique portant sur le deuxième projet. Ces lettres ont été communiquées aux ministres de l'Intérieur et de l'Ecologie. Malgré tout, le 4 mars, la Préfète a signé l'arrêté autorisant la création du champ de 313 filières de la Malconche. L'APLIMAP réclame donc un moratoire suspendant immédiatement l'exécution de cet arrêté.

Installation d'une ZAD

Le 9 avril 2015, des opposants au projet d'implantation de filières conchylicoles occupent à Boyardville un ensemble immobilier dit «La Maison Heureuse», qu'ils nomment la ZAD IØ (Zone A Défendre-Ile d'Oléron). Le 21 avril, une ordonnance d'expulsion est délivrée contre eux, bien entendu pas pour leur opposition à l'ostréiculture industrielle, mais, «compte tenu de la nécessité de prévenir tout risque d'atteinte à la sécurité des personnes, en raison du danger que représente un immeuble vétuste et en état de délabrement». Donc, pour leur bien !



IØ = Zone À Défendre Île d'Oléron

Leur installation réjouit l'APLIMAP car elle permet un plus grand retentissement de leur lutte et un apport de militants apparemment peu éloignés de leur vision de la lutte. A la question sur les rapports de force qu'ils comptent construire pour faire échouer le projet, les Zadistes en réunion publique répondent nettement : «La construction de rapports de force, ça c'est votre vision de la lutte. Ici ça fait plus de 4 ans que les gens luttent en utilisant les moyens juridiques, ce qui a permis un certain succès. Aujourd'hui la ZAD est arrivée, avec ses méthodes. Maintenant on est très conscient qu'on ne peut pas utiliser la ZAD comme on l'utilise à NDDL ou à Sivens [puisqu'elle n'est pas située sur le lieu à protéger]. En fait c'est dans le rassemblement citoyen, dans l'interpellation des touristes, des consommateurs, en faisant des réunions avec des citoyens et avec les ostréiculteurs qu'on va réussir à empêcher tout ça. Si demain il n'y a aucun ostréiculteur qui veut investir sur les 313 filières, mais s'ils veulent un projet plus petit, genre 50 filières, là ça marchera. Par contre si on reste divisé chacun dans son coin à se taper dessus, là ça ne marchera pas. C'est donc là qu'on utilise la ZAD comme une clé de voûte entre chaque groupe de gens qui vivent sur cette île et avec les gens de l'extérieur».

« Les objectifs de la Zad c'est d'essayer de déjouer un peu ce qui est en train de se passer. Ceci en réunissant les gens, et pourquoi pas ceux qui sont acteurs des champs de filières, pour qu'il puisse y avoir une concertation, non pas officielle mais tout au moins officieuse. Si on arrive à se mettre d'accord, ce serait déjà pas mal. Après, ici, si nous occupons ces bâtiments, c'est justement parce que c'est immense. On a la logistique pour accueillir des gens. Dans l'idée de la ZAD, c'est la démocratie participative : on se retrouve autour d'un cercle, on discute tous ensemble et, pourquoi pas, pour mener aussi des actions. C'est ça aussi la ZAD, elle peut mener des actions, mais ça va être des actions « ciblées ». On a déjà potentiellement nos cibles, ce ne sont pas les ostréiculteurs, ce ne sont pas les Oléronais, mais ce sont les écloseries qui sont un réel problème. On aimerait réussir à mobiliser des gens et mener des actions contre les écloseries. On ne s'en cache pas. C'est vraiment notre objectif. Les gens sont vraiment très mal informés, même dans le réseau des militants. Un des objectifs de la ZAD va être d'informer la population en partie sur la triploïde parce que, pour nous, si la conchyliculture reste une modalité de l'agro-industrie, la triploïde correspond bien à cette modalité parce qu'elle se consomme l'été, parce que sa croissance est accélérée».

La ZAD IØ durera-t-elle jusqu'à l'été * ? On ne peut que le souhaiter, mais à l'opposition des pro-filières vient s'ajouter celle de personnes (commerçants) pas forcément favorables à ces filières, mais très anti-squat. L'optimisme néanmoins demeure, comme l'indique cette réponse concernant le risque de milice comme à Sivens ou Roybon. «Nous avons subi hier une intervention d'un groupe de personnes très remontées contre nous, mais il n'y a pas de problème comme à Sivens. Nous avons beaucoup de gens locaux qui viennent nous voir, parler avec nous, ça n'a rien à voir avec ce qui se passe à Sivens».

Les Zadistes appellent «à la mobilisation, à un moratoire et à l'arrêt immédiat» de ce projet qui n'est qu'un début, car il est prévu de consacrer, sur les côtes de France, 14 000 hectares à l'aquaculture. Ils dénoncent au passage la loi Macron avec laquelle il n'y aura «plus d'enquête publique, ni d'étude d'impact pour les grands projets d'envergure» et ils interrogent : «Le TAFTA joue-t-il un rôle dans cette industrialisation ?»

Scylla (OCL-Lyon) - 2 mai

* Le 10 mai, la ZAD de l'Île d'Oléron a été expulsée. Les 16 personnes qui l'occupaient ont été placées en garde à vue pour vol d'électricité et, pour certaines, pour violences contre des agents de la force publique pour des faits antérieurs à l'évacuation. Cette expulsion a été menée conjointement avec celle d'Échillais, l'autre ZAD de Charente-Maritime, mise en place le 31 décembre 2014, pour lutter contre la construction d'un hyper-incinérateur. Ce dernier, dont la construction est confiée au groupe de BTP Vinci, associé à du tri-mécano-biologique (un procédé controversé) pourrait brûler 75 000 tonnes de déchets par an.

La forteresse Europe prend l'eau !

L'Union Européenne a créé en 2004 une agence « Frontex », afin de sécuriser ses frontières extérieures. En créant cette force armée opérationnelle, depuis octobre 2005, l'U.E. voulait signifier aux habitants de la planète l'impossibilité d'atteindre l'Europe sans y avoir été préalablement admis par le système des visas. Pour essayer d'endiguer les passages de « clandestins », cette agence a vu son budget de fonctionnement augmenter constamment d'année en année. La construction de la forteresse Europe est devenue un énorme marché fort rentable ; le sécuritaire est un bon créneau. Dans le même temps, le nombre de naufrages d'embarcations en Méditerranée n'a fait qu'augmenter, faisant des milliers de morts, mais aussi le nombre de franchissements illégaux des frontières européennes a explosé : 72 400 en 2012, plus de 100 000 en 2013 et … 274 000 en 2014. La forteresse européenne devient de plus en plus une passoire malgré toute la technologie sécuritaire déployée.

Rappels macabres

Le premier tournant au niveau de l'UE a lieu en octobre 2013, lorsqu'un naufrage de migrants fait des centaines de morts près de Lampedusa. L'Italie est sous le choc, elle qui est accusée par le Conseil de l'Europe, quelques heures avant cet énième massacre, d'être trop molle et indécise dans le traitement des migrants entrant sur son sol. Le 15 octobre, constatant que les navires de « Frontex » patrouillaient en Méditerranée non pas pour effectuer des sauvetages en mer mais pour interdire le franchissement des frontières de l'UE, l'Italie lance une opération militaire et humanitaire menée par sa marine militaire appelée « Mare Nostrum ».
Pendant ce temps, le Parlement européen adopte le 10 octobre le programme « Eurosur » de surveillance renforcée des frontières extérieures de l'UE. Ce nouveau système permet aux autorités des Etats membres chargées de la surveillance des frontières terrestres, maritimes et parfois aériennes, ainsi qu'à l'agence « Frontex », d'échanger des informations opérationnelles et d'améliorer leur coopération. Cette décision n'est pas directement liée aux naufrages du 3 octobre à Lampedusa car ce programme était dans les cartons depuis quelques années et ces évènements sont tombés à pic pour tenter de faire croire que, grâce à ces outils miracles, l'Europe aura enfin les moyens de détecter les bateaux de réfugiés, en particulier ceux qui sont en difficulté.
L'opération « Mare Nostrum » menée par l'Italie va durer un an. Elle permettait aux navires italiens d'aller jusqu'aux côtes libyennes afin de sauver des migrants embarqués par des passeurs sur des rafiots bons pour la casse. Cette opération a permis de sauver des dizaines de milliers de migrants (l'Italie parle de 150 000), mais elle n'a tout de même pas pu empêcher des centaines de morts (plus de 3 000 pendant cette opération). Celle-ci a eu un coût très élevé pour l'Italie – 9 millions d'euros par mois – qui n'a pas pu compter sur une aide des autres pays européens. Elle fut très critiquée en Italie où de nombreux politiciens ont demandé son arrêt. Ces critiques ont été reprises par le Royaume-Uni et bien d'autres : elle faciliterait le passage de « clandestins » en Europe et serait un appel d'air au commerce des passeurs... Sauver des vies ne devait pas être le but qui restait l'interdiction de franchir la « forteresse » Europe.
L'opération prendra fin le 1er novembre 2014. En remplacement, « Frontex » mènera l'opération « Triton », bien moins ambitieuse ; celle-ci se contentera de patrouiller dans les eaux territoriales italiennes. Elle n'aura ni mandat ni équipement pour procéder à des opérations de recherche et sauvetage en haute mer. Ce changement de cap fut très critiqué, notamment par le Haut Commissariat aux Réfugiés et par Amnesty International qui dénonceront la mort probable de nombreux migrants naufragés...

Le bal des hypocrites

Comme il fallait s'y attendre, le début de l'année 2015 fut terrible pour les migrant/e/s en Méditerranée. Le 19 avril, l'énième massacre dans le détroit de Sicile a eu une ampleur dépassant tout ce qu'on pouvait imaginer : plus de 700 morts pour une seule embarcation portant à plus de 1600 migrant/e/s noyé/e/s en moins de 4 mois. Les chefs des Etats européens y sont allés de leurs déclarations hypocrites, de leurs éternelles minutes de silence, de leurs propositions et décisions complètement à côté de la plaque confondant les conséquences et les causes. Ils maintiennent à tout prix les objectifs de fermeture des frontières européennes par peur de perdre leurs prochaines élections. Comme l'a dit un groupe de militants italiens : « La meilleure solution est de couler les bateaux en pleine mer, chargés de ces politiciens de merde et de leurs laquais ».
Alors, 4 jours après ce naufrage, les dirigeants européens se sont mis d'accord ... pour tripler le budget de l'opération Triton en Méditerranée. A noter tout de même que l'UE va dépenser autant que l'Italie dans une opération qui a pour fonction première



d'empêcher ces migrants de débarquer en Europe car, quoi que les médias en disent, aucun accord n'a été trouvé pour élargir le champ opérationnel de la mission et permettre aux navires de Triton de sortir des eaux territoriales européennes.
Mais ces dirigeants envisagent d'autres volets d'un plan d'action visant à s'attaquer aux passeurs, « causes profondes qui amènent des personnes à risquer leur vie en mer » indiquait-on à l'Elysée. Ces passeurs, s'ils n'existaient pas, il faudrait que les pouvoirs les inventent car ils permettent à l'UE d'occulter les véritables raisons des drames réguliers en Méditerranée. Faut-il rappeler que le trafic humain effectué par ces passeurs n'est pas la cause mais la conséquence de cet exode de masse ! Ceux et celles qui se sauvent d'Afrique, de Syrie ou d'ailleurs sont justement en recherche, en demande de ces passeurs, même si ceux-ci sont des exploiteurs, des criminels, des mafieux (italiens et africains) qui vont mettre en danger la vie des migrant/e/s et qui vont s'en mettre plein leurs poches. Ce trafic d'humains est actuellement plus lucratif que celui de la drogue ! Ces passeurs sont des créatures nauséabondes créées de fait par l'UE et évidemment les Etats-Unis de par leur impérialisme. Il faut affirmer une évidence : les migrant/e/s ne recourraient pas aux services des passeurs s'ils pouvaient voyager de façon régulière.
Alors que faire contre ces passeurs ? « Détruire leurs bateaux par des attaques ciblées appuyées éventuellement par des drones »... Il fallait y penser ! Mais pour cela, il faut obtenir un mandat de l'ONU. La France et le Royaume-Uni, membres permanents du Conseil de sécurité, se sont ainsi engagés à présenter un projet de résolution. Mais ces opérations militaires contre les trafiquants sont compliquées ... et peuvent entraîner des pertes humaines supplémentaires de migrant/e/s, victimes collatérales, extrêmement gênantes pour l'image de l'Europe !

La grande unité européenne

Ce sommet européen du 23 avril s'est terminé par un échec dans les discussions sur le troisième volet du plan d'action : l'accueil et la prise en charge des migrants à leur arrivée. Le « migrant syrien » étant considéré comme le « bon migrant » (comparé aux Erythréens, Libyens et autres Somaliens), ce plan d'action proposait aux Etats d'en accueillir 5 000 afin de les dissuader de tenter la traversée. Finalement, pour éviter le ridicule, aucun chiffre ne sera avancé dans la résolution finale. Il faut rappeler que, d'après les chiffres fournis par le Haut Commissariat aux Réfugiés, le nombre de réfugiés syriens a atteint les 3,9 millions et ils sont majoritairement en Turquie, au Liban, en Egypte, en Jordanie et en Irak. Rassurez-vous : « La France prendra sa part » en accueillant « entre 500 et 700 Syriens » a annoncé Hollande... La France veut avoir le choix ! Cette unité européenne a toujours été « remarquable » au niveau de l'immigration. C'est du « chacun pour soi » ... tout en critiquant éventuellement son voisin jugé trop laxiste. Il y a « les planqués » vivant dans des îles, même si les îles britanniques sont très demandées de par leur passé colonial, les exposés par leurs frontières (évidemment l'Italie, mais aussi la Grèce,...), les destinations les plus demandées (Allemagne, France, ...). Comme toujours, tous ces pays veulent choisir leurs immigrés selon leurs besoins économiques et « l'accueil » se résume à cela.



Un règlement européen ratifié par tous les pays de l'UE, auxquels il faut ajouter la Suisse, est très étonnant. En effet ce règlement européen appelé « Dublin II » exige des migrants qu'ils déposent leur demande d'asile exclusivement dans le premier pays européen où ils ont mis les pieds ! L'objectif principal de ce règlement est d'empêcher à un demandeur de présenter des demandes dans plusieurs Etats. Mais il est évident que certains Etats européens n'ayant pas de frontières à l'Est ou au Sud avec l'extérieur de l'UE devraient avoir le minimum de demandes d'asile à examiner... pendant que d'autres, comme l'Italie ou la Grèce, devraient être submergés par ces demandes. Ce n'est véritablement pas le cas. Alors, les autorités italiennes sont accusées par les autres Etats d'omettre d'enregistrer des réfugiés transitant par leur pays dans l'espoir que ceux-là s'installent ailleurs. C'est ainsi que, fin 2014, des demandes de sanctions ont été déposées à Bruxelles contre l'Italie ! En fait, ce règlement européen nie complètement le désir du demandeur d'asile. Bien souvent, ce migrant débarquant en Europe veut choisir l'Etat où il déposera sa demande. Ce n'est pas forcément l'Italie ou la Grèce mais plutôt l'Allemagne, l'Angleterre, la France, la Suède ou un Etat où il a des attaches familiales et/ou affectives. Alors le migrant posant le pied en Europe connaît le plus souvent cette disposition européenne et fait tout pour ne pas se faire ficher dans un Etat où il ne veut pas rester. Néanmoins une minorité de migrants se font avoir par cette réglementation. Notons tout de même qu'un demandeur d'asile en Europe a moins d'une chance sur cinq d'obtenir le statut de réfugiés et a donc plus de quatre risques sur cinq de galérer tout en se faisant exploiter, des années, dans un Etat européen, avant d'obtenir ces fameux papiers lui donnant le droit au séjour, à moins qu'il soit, de force, reconduit à la frontière.

Quelles perspectives pour l'UE ?

Cet été, le président actuel du Conseil européen, Donald Tusk, devrait convoquer un sommet exceptionnel consacré à l'immigration. Nous pouvons nous demander ce qu'il peut sortir d'un tel sommet, hormis l'augmentation des moyens pour préserver coûte que coûte la forteresse Europe et la chasse aux passeurs prétendument responsables de cette immigration sauvage. Mais, l'UE n'a pas d'autres choix que de renforcer les opérations de sauvetage en mer et de les médiatiser afin de faire oublier ceux et celles qui y meurent chaque jour.
Il est certain que l'Europe va continuer de sous-traiter la gestion de l'immigration irrégulière aux pays limitrophes avec, en contre partie, une aide financière. Cette pratique d'externalisation a des limites car, par exemple, l'UE ne peut plus négocier avec la Libye en pleine guerre civile. Il y aurait dans ce pays 500 000 personnes qui attendraient l'occasion de rejoindre l'Europe. Selon le Guardian du 20 mars 2015, l'UE chercherait toujours à conclure des accords avec plusieurs pays d'Afrique du Nord, dont en particulier le Maroc. Ce n'est pas forcément facile même avec du fric car ces Etats préfèrent tout de même que ces migrants de passage ne restent pas trop longtemps chez eux.
Alors, il ne reste plus à l'UE que de tenter de dissuader les migrants de quitter leur pays d'origine. L'extrême droite européenne mais aussi les gouvernements du Royaume-Uni, de l'Espagne, de la Hongrie, ... voudraient rendre encore plus difficile l'accès au territoire européen, en réduisant aussi au minimum les droits dont peuvent bénéficier les migrant/e/s une fois installé/e/s en Europe pour leur ôter l'envie de venir. En fait, le durcissement des politiques d'immigration et d'asile européennes est déjà une réalité depuis plus de

(1) L'Ouvrier, BP 64, 94202 IVRY / SEINE CEDEX

30 ans … sans qu'il y ait de résultats concrets sur la réduction des flux migratoires. Pour ceux et celles qui veulent échapper à la guerre ou qui veulent survivre économiquement, c'est de toutes les façons pire ailleurs et en plus certains pays comme l'Allemagne sont demandeurs d'immigré/e/s qu'ils veulent évidemment choisir. Alors ? Tous ceux qui sont au pouvoir en Europe proclament que la solution serait d'améliorer la gouvernance politique et la santé économique des pays d'origine de ces populations voulant arriver sur le sol européen car, évidemment, ces populations préféreraient généralement rester chez elles.

« Le colonialisme n'est pas mort » (Aimé Césaire)

Pour ce qui est de la soi disant amélioration de la gouvernance politique des pays d'origine … cela a déjà embrasé l'Irak, la Syrie, la Libye … Quant à la santé économique de ces pays, ce n'est pas à l'ordre du jour du capitalisme ! Les accords dits de coopération économique, financière et monétaire ont toujours été imposés aux pays africains par les pays européens et ont toujours impliqué une vente des matières premières à des coûts inférieurs à ceux du marché mondial tout en réduisant la taxation des produits importés d'Europe. Le dernier exemple est l' « Accord de partenariat économique » (APE) signé en 2014 entre l'UE et les 15 Etats de la CEDEAO (Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest). Il s'agit d'un accord de « libre-échange »visant à supprimer 75% des droits de douane sur les importations venant de l'UE et à limiter la marge de manœuvre des Etats africains concernant leur politique commerciale. D'après l'association Survie : « … C'est l'ensemble de l'agriculture paysanne et vivrière, la souveraineté alimentaire et tous les projets actuels de transformation locale et de développement de l'industrie régionale qui seront frappés de plein fouet par une concurrence européenne déloyale, destructrice d'emplois, et par une dépendance accrue vis-à-vis des cours des marchés mondiaux. Le développement endogène de la région et les projets d'intégration régionale seront sacrifiés au bénéfice d'une économie tournée vers l'exportation (notamment des ressources naturelles), fortement carbonée, les peuples réduits à importer des produits subventionnés et de qualité douteuse venant concurrencer leurs propres productions. Cet Accord renforcera une migration massive de populations privées d'avenir dans leur pays, dans une situation où la population d'Afrique de l'Ouest fera plus que doubler d'ici 2050, atteignant 807 millions d'habitants (contre 526 millions pour l'UE à la même date), et dans un contexte de réchauffement climatique particulièrement accentué dans cette région. Du côté européen, cet accord favorisera l'agriculture productiviste, polluante et destructrice d'emplois, au détriment de politiques d'agriculture durable, de souveraineté alimentaire et de transition industrielle écologique. Il encouragera l'importation par l'UE de matières premières brutes plutôt que la réduction des bilans matières de la production européenne. ».

Que reste-t-il comme solution à l'UE ?

La fermeture des frontières ne fonctionne pas et la forteresse Europe prend l'eau par le Sud. L'UE va très certainement s'entêter et intensifier les guerres contre les migrant/e/s. Assez d'hypocrisie, la seule solution est l'ouverture des frontières et la liberté de circulation et d'installation ! Comme l'a dit « l'Ouvrier » (1) : « L'idée d'invasion n'est qu'une peur. C'est simple : même si un million de personnes arrivaient en Europe, cela signifierait que la population du continent va augmenter de 0,2%, puisque nous sommes 500 millions d'Européens. L'Europe est riche, et comprend beaucoup de riches. Mais même si l'on devait partager entre nous, gens modestes, pour permettre aux arrivants de vivre, cela coûterait à chacun de nous… 3 ou 4 euros par mois.. »
Ce n'est pas pour demain, même si la facilitation de l'immigration légale va nécessairement être prochainement à l'ordre du jour dans certains pays européens comme l'Allemagne, pour, évidemment abaisser l'âge moyen de sa population et donner des bras et des cerveaux à son économie.

Denis – Reims le 7 mai 2015

Commerce des armes: spéculer sur la charogne

Alors que les États prétendent ne pas disposer des ressources nécessaires pour en finir avec la faim, l'accès à l'eau potable, au logement ou aux soins, ils volent au secours des banques et stimulent à grands coups de subventions des secteurs de l'économie, présentés hier comme très profitables… En parallèle, des milliards d'humains plongent dans la misère, l'insécurité, l'injustice et la perte de dignité. Quel besoin de rajouter des louches de pognon en faveur des policiers, matons et militaires ? Au centre de ce système répressif, qui vise le démaillage des solidarités sociales, de l'hospitalité et du savoir vivre, se trouvent les industriels de l'armement. Zoom sur ces charognards, comme les qualifiait Mauricius (1).

Dans le fumier de la crise grouillent *Les profiteurs de guerre* (2). Avec 1 747 milliards de dollars pour l'année 2013, les dépenses pour l'armement atteignent 248 € par habitant de la planète (3). Le recul est de 1,9 % sur 2012, résultat de l'impact des politiques d'austérité occidentales, qui obligent à des ventes à prix sacrifiés. En tout état de cause, la préparation de la guerre représente, du strict point de vue de l'économie de marché, une destruction de richesses et de vies humaines.

Les médias dominants (des groupes Lagardère et Dassault) assènent que les armes seraient le fondement de la souveraineté des nations et qu'elles dissuaderaient les conflits. Cependant, les relations internationales se caractérisent par une multiplicité de guerres provoquées par ceux qui utilisent les prétextes de litiges territoriaux, ethniques ou religieux. En réalité il ne s'agit que de rapports d'exploitation de type colonial et d'une soumission obtenue par la stratégie terroriste.

Les dépenses militaires restent difficiles à évaluer entre les trafics des armes de petits calibres, le commerce des armes lourdes conventionnelles voire nucléaires. De plus, les charognards se drapent derrière le rideau de fumée de transactions « délicates » et du secret défense. Enfin les gouvernements dissimulent une bonne part des crédits militaires dans les autres budgets de la nation. Transparency International épingle régulièrement les records de corruption liés aux importations et exportations pour la guerre.

Focale sur l'hexagone

En février 2015, l'annonce du contrat de vente à l'Égypte de 24 Rafale (+ 12 en option et une frégate

(1) Ce qu'il faut dire, n°6, 1917.
(2) Brochure supplément au n° 458 de l'Union pacifiste, 3 € (port non inclus), BP 40196, 75624 Paris cedex 13
(3) Rapport 2013 du SIPRI (Institut international de recherches pour la paix de Stockholm).

Fremm en cerise) représenterait jusqu'à 5,2 milliards € sur plusieurs années. Le Maréchal Sissi, avec son armée qui contrôle 60 % de l'économie du pays, se trouve coincé entre le terrorisme libyen, yéménite, ou celui de Daech. Ce qui peut expliquer le financement de ces armes par le Qatar... Sachant que depuis vingt ans, avec le perfectionnement des missiles anti-aériens, ces cercueils volants sont invendables et techniquement aussi obsolètes que des chars russes en Afghanistan...

Est-il besoin de rappeler la répression sanglante de la manifestation non violente du 24 janvier au Caire ? Le chef suprême des armées françaises ne s'embarrasse pas du respect des droits humains dans ses directives aux VRP des ambassades.

Bon an mal an, les ventes d'armes de la France représentent une moyenne de 5 milliards €, soit moins de 1 % du commerce extérieur.

Selon la DGA (Délégation générale de l'armement), en 2014, le plafond aurait été crevé avec 8,06 milliards (soit + 17 %). 3 milliards viendraient du contrat (navires patrouilleurs, missiles Mistral, VAB, VBL, hélicos, canons et drones) signé de façon inattendue par le Liban avec un financement de l'Arabie Saoudite. Auxquels s'ajouteraient un système de satellites espions vendus à Abu Dhabi, la première vente d'un Airbus 400 M à la Malaisie, etc.

Incroyable concours de circonstances pour Dassault, l'Inde, prise en tenailles entre le Pakistan et la Chine, décide en avril de commander 36 Rafale (7 milliards €, avec formation des pilotes et des mécaniciens). Lagardère recevrait la miette de 650 millions € pour deux Airbus A330 (à transformer en avions-radars).

Comme en 2009, avec la vente au Brésil de quatre sous-marins Scorpene, les crevures ne se sentent plus pisser ! Ils prient pour le contrat de 126 Rafale à l'Inde (en négociations depuis 2012) et pour des ventes d'hélicoptères à la Pologne.

Sur ce marché si corrompu des armes, les opérations extérieures de la France confèrent aux profiteurs de guerre un label « d'efficacité ». L'intervention au Mali, avec un largage incroyable d'obus et de bombes (pour faire de la place dans les entrepôts de stockages hexagonaux), véritable guerre contre le massif montagneux de l'Adrar des Ifoghas, avait aussi pour objectif caché de faciliter le travail des prospecteurs géologues. En effet, le Sahel regorge de ressources minières (or, uranium, étain, bauxite, fer, terres rares, pétrole...) qui dorment au soleil en attendant leurs exploiteurs capitalistes.



Rappel : l'aluminium, largement subventionné en France, s'utilise dans toutes les munitions, grenades, obus, bombes. Il sert aussi à l'acheminement, la propulsion et l'explosion des missiles (y compris nucléaires). Depuis 1990, via les nanotechnologies, la poudre microscopique d'aluminium se trouve dans le propergol (carburant des missiles, drones et fusées). Elle pollue lourdement l'espace, l'air et les sols. De nombreuses maladies contemporaines lui sont attribuées.

Scores du danger

En 2013 pour le SIPRI, les États-Unis gagnent encore une fois la course à la mort : 38 % des dépenses mondiales de l'armement. Par rapport à 2012, leur score baisse de - 7,8 %. Ils gaspillent, néanmoins, 659 milliards de dollars, dans l'objectif de retarder l'effet des défaites en Irak et Afghanistan en exportant la guerre ailleurs que chez eux.

La Chine, première armée en effectifs (2,3 millions soit 0,2 % de la population, à comparer au 0,8 % en France), n'est plus que le 4e vendeur (6 %) avec 105 milliards de dollars et le 2e acheteur mondial (5 %). Son budget officiel de la Défense passerait à 89 milliards €, soit + 10 % (à rapprocher des 61 milliards officiels du budget militaire français, avec une loi de programmation de 83 milliards €). Le gouvernement chinois entend revaloriser les soldes, calmer la grogne de l'armée de « libération populaire » et étouffer les incessantes réactions à la grippe aviaire, à la mélamine dans le lait en poudre, à la pollution de l'air, des sols et de l'eau...La France et le Royaume-Uni se trouvaient en 2013 aux 5e et 6e rangs (5 % et 4 % des du montant des ventes mondiales), devancés cette année-là par l'Allemagne, 3e sur le podium (7 %) et la Russie à la 2e place (27 %). Malgré la chute des revenus du pétrole et du

gaz, l'inflation croissante mécontente la population russe (la Russie est un des rares pays qui voit diminuer le nombre de ses habitants et pas seulement dans les régions touchées par les guerres au Caucase). Le budget affiché des 1 027 000 soldats de l'armée rouge ne représente que le vingtième de celui du Pentagone (où émargent 1,58 millions de militaires). Vu la guerre au Donbass et le tabac à l'exportation des Sukhoi 30 et super jet 100, cette situation pour les ventes d'armes n'est probablement que provisoire. En effet, ces avions (déclassant les Rafale et Airbus 300M) se vendent un tiers moins cher que le F16 américain. Les honorables clients se bousculent : du Venezuela Chàviste, à l'Iran des Ayatollahs et à la Syrie de Bachar el Assad, en passant par la Chine et l'Inde.

À noter, parmi les États qui s'agitent le plus sur ce marché opaque, l'Iran, avec son armée de 523 000 hommes (8e du monde), qui est équipé de missiles antiaériens russes TOR M1 (7,6 milliards de dollars), dissuadant, pour l'instant, les raids aériens israéliens.

Israël, seule puissance nucléaire du Proche-Orient, compte 161 000 soldats (+ 425 000 réservistes + drones et robots armés). Utilisant ses meurtrières attaques de civils en Palestine, ce pays tient une place non négligeable dans le racket de l'armement avec du matériel « testé au combat ».

La Corée du Nord, présentée comme « la menace n° 1 », ne dispose pas de ressources suffisantes pour équiper d'armes modernes ses

Top 10 des marchands de mort

rang	société	ventes	profits
		milliard $	milliard $
1	Lockheed Martin	36	2,75
2	Boeing	27,6	3,9
3	BAE (Royaume-Uni)	26,9	2,6
4	Raytheon	22,5	1,9
5	General Dynamics	20,9	-0,3
6	Northrop Grumman	19,4	1,9
7	EADS (divers Europe)	15,4	1,6
8	United Technologies	13,5	5,2
9	Finmeccanica (Italie)	12,5	-1
10	L-3 Communications	10,8	0,8

Source Sipri 2013 (tous sont des États-Unis sauf si précisé)

1 106 000 soldats. Elle baigne dans la stratégie maoïste des « boucliers humains » à sacrifier. Par contre, la Corée du Sud (687 000 soldats, sans compter les troupes d'occupation américaines) reste un acteur non négligeable de la production et de la vente de systèmes d'armes sophistiqués. Cela explique l'implantation d'une base de sous-marins nucléaires à Jeju et la persécution des objecteurs de conscience par un gouvernement hyper patriote (l'Internationale des résistants à la guerre devrait réunir à Séoul son Conseil d'administration 2015).

L'Inde (1 325 000 soldats) et le Pakistan (617 000) sont lancés dans une course aux armements tous azimuts, aggravée par la déculottée de l'Otan en Afghanistan.

L'Ukraine (130 000 soldats), le Brésil (328 000) et l'Afrique du Sud (62 000, dont 20 % atteints du sida), émergent sur ce marché, fabriquant et achetant de nombreuses armes.

Le 20 mai 2008, les dictateurs du Myanmar (406 000 soldats) avaient prouvé leur totale inhumanité en interdisant l'aide aux 2,4 millions de survivants après le passage du cyclone Nargis (ajoutant des dizaines de milliers de morts à ceux des éléments déchaînés). Ces généraux bouddhistes viendront-ils encore remplir leur caddy d'avions de chasse lors du 51e salon de l'aéronautique du Bourget (15-21 juin, où sont attendus 139 000 professionnels du crime) et y apprécieront-ils ses escort girls ?

Enfin, à noter en Afrique, déjà gravement touchée par les guerres (Soudan, RDC, Nigéria, Somalie, Mali, Centrafrique...), les risques d'explosion liés à l'Angolagate. L'enclave pétrolière du Cabinda détient le record du monde d'occupation, avec un militaire pour sept habitants : les généraux angolais visiteront le Bourget, alléchés en particulier par le drone hélicoptère « Camcopter ».

Autre point dur, l'Érythrée (202 000 soldats, soit autant que l'Italie ou le Maroc, mais là c'est 7 % de sa population) envoie des commandos de la Somalie à la Guinée. Le dictateur terroriste Issayas Afeworki, en instaurant un service militaire sans fin depuis 1990, a déjà fait massacrer plus du vingtième des érythréen/ne/s : étonnant que l'humaniste sous-préfet de Calais veuille y renvoyer les quelques déserteurs qui tenteraient de passer la Manche !

René Burget

Rang	Exportateurs	%	Importateurs	%
1	États-Unis	29	Inde	14
2	Russie	27	Chine	6
3	Allemagne	7	Pakistan	5
4	Chine	6	Émirats	4
5	France	5	Arabie	4
6	Royaume-Uni	4	États-Unis	4
7	Espagne	3	Australie	4
8	Ukraine	3	Corée du Sud	4
9	Italie	3	Singapour	3
10	Israël	2	Algérie	3

Source SIPRI, commerce des armes 2013

Toulouse, encore un nouvel épisode répressif

La lutte contre le barrage du Testet a connu une répression féroce qui a fait un mort. Elle s'est prolongée dans la mise en place d'un dispositif répressif sur les manifestations autorisées ou pas à Toulouse et connaît un nouvel épisode aujourd'hui avec la mise en cause d'une personne suite à la parution d'un article sur un site internet. Petit retour sur les faits.

Les faits rien que les faits

«Un homme de 40 ans, qui avait incité sur un site internet à commettre davantage de casse…», il «faisait l'apologie de la violence»… «le vade-mecum du parfait casseur» : voilà comment la presse locale a évoqué les faits. Répondant à la commande implicite de l'institution judiciaire de rendre menaçantes, et inquiétantes, toute agitation. Les faits sont simples. Un article publié sur iaata.info [1] intitulé «21 février : Lapin de Garenne acte 2» revient sur la manifestation toulousaine en «soutien aux ZAD et contre les violences policières», en soulignant la nécessité d'une meilleure organisation des manifestant.e.s contre la police et dans la perspective de « faire un maximum de dégât ». Du classique de chez classique. Presque trois mois plus tard, le 6 mai, trois OPJ arrêtent un homme à l'aube à son domicile pour «appel à la commission de crime et délit visant des biens et des personnes». Dix heures de garde à vue plus tard, la personne se voit notifier sa convocation pour le 29 juin en tant que rédacteur en chef de iaata.info et, par là, responsable de l'article en question, avec bien sûr un refus de signalétique en prime. Un délit de presse qui peut valoir 5 ans de prison et 40 000 euros d'amende…

Une attaque politique contre la presse libre

Plusieurs textes sont déjà sortis, dont celui du collectif de modération du site «incriminé» [2], tous s'accordent pour dénoncer la censure qui tente de s'exercer sur les médias libres.

C'est un enjeu de taille que de pouvoir continuer à critiquer et à s'organiser, l'atelier des médias libres [3] ne s'y trompe pas en pointant le fait que c'est une première que cet article soit utilisé contre nos outils de communication et de diffusion. Jusqu'ici l'écrasante majorité des poursuites concernait des «diffamations» ou «injure publique», comme pour le Jura libertaire [4] tout récemment. L'utilisation de cet article juridique qui est à la porte de «l'apologie du terrorisme» est un glissement dangereux vers une attaque politique sur l'ensemble des contenus diffusés. Le traitement du livre l'Insurrection qui vient dans le procès Tarnac relève du même glissement qui vise à attaquer toute contestation un tant soit peu conséquente de l'ordre existant [5].

Dans une ambiance répressive générale

Une séquence répressive particulière s'est constituée autour de la lutte du Testet. Déchaînement de force policière sur la zone avec de nombreuses violences qui ont abouti à un mort, usage de milice agissant violemment en totale impunité sans aucun effort de dissimulation de la complicité des forces de l'ordre. Militarisation du centre-ville notamment à Toulouse lors de manifestations autorisées ou pas, la seule évocation de «présence de Zadistes» suffisant à convoquer une armada de policiers surarmés, hélicoptère et canon à eau. Rien que sur Toulouse [6], ce sont plus de 60 personnes qui ont été poursuivies et 4 sont encore en prison… Et cette répression n'a pas pour cible exclusive la ZAD ou la lutte contre les grands projets. On a vu des dispositifs proprement délirants pour la manifestation officielle du 8 mars, ou la manifestation nationale contre le racisme du 21 mars, ou encore contre le rassemblement du 16 mai pour le procès de Zyed et Bouna. La volonté de la police et de la justice de montrer sa toute-puissance est évidente. Surveillances, arrestations, condamnations se succèdent à un rythme inédit. On dirait que le dispositif réservé aux quartiers populaires a été étendu à l'ensemble de la population. Les flics et les juges ont ordre d'être féroces.



Censurer la réalité

Alors que se multiplient de toute part des attaques contre nos conditions d'existence, coupes budgétaires par-ci, licenciements par-là, l'austérité avance masquée pour aggraver une situation économique déjà difficile, et l'Etat a besoin de rassurer les investisseurs sur sa capacité à imposer des projets sur le territoire. La répression devient un pilier majeur et elle s'accompagne au mieux du silence, si ce n'est de la complicité médiatique qui censure et nos luttes et leurs répressions. Nous devons défendre la possibilité de communiquer, de divulguer, de contester, sur internet ou sur papier, dans la rue et dans les boîtes.

Le 29 juin à 14h, le camarade toulousain passe en procès. Ce sera un moment, parmi d'autres, pour faire savoir que toucher à l'un de nous c'est attaquer tous les autres.

Profitons-en pour signaler que la caisse de solidarité toulousaine est mise à rude épreuve ces derniers mois et que vous pouvez exprimer une solidarité sonnante et trébuchante en envoyant des dons à l'ordre de «CAJ» (rien d'autre) Caisse d'autodéfense juridique c/o Canal Sud 40 rue Alfred Duméril 31400 Toulouse.

Rico Toulouse

[1] Site d'information en ligne sur Toulouse et sa région, il fait partie du réseau MUTU qui comprend rebellyon, Paris-luttes.info, la rotative, etc… voir http://mutu.medias-libres.org/
[2] https://iaata.info/Censure-et-repression-a-Toulouse-iaata-info-sur-le-grill-704.html voir aussi « Face à la répression l'information est une arme soutien à iaata.info », texte sorti le 9 mai et signé par un grand nombre de médias libres. https://iaata.info/Face-a-la-repression-l-information-698.html
[3]Atelier des médias libres http://atelier.mediaslibres.org/Menace-de-prison-pour-avoir-relaye.html
[4] Voir dans ce numéro de Courant Alternatif, à la rubrique Big Brother.
[5] ou considérées comme telles, les poursuites de l'Etat ne sont pas des gages de radicalité de l'action et de justesse de la critique (ou de justesse de l'action et de radicalité de la critique)
[6] C'est à dire sans compter les procès, arrestations, blessures ayant eu lieu sur la zone à défendre de Sivens et aux alentours (Gaillac, Albi etc…).



Big Brother

Insertion de la pénitentiaire dans la « communauté du renseignement »

Comme on pouvait s'en douter, la loi sur le renseignement a été largement adoptée le 5 mai à l'assemblée nationale (reste le Sénat qui ne sera qu'une formalité) selon les vœux du 1er ministre Valls qui a dénoncé « les pressions de la société civile, était surtout visé l'association La Quadrature du Net qui avait ouvert un site permettant d'alerter et d'informer les députés sur le contenu de cette loi.
L'observatoire Internationale des Prisons dénonce un aspect de ce texte qui est passé quasiment inaperçu. En effet des personnels pénitentiaires seront chargé d'écoutes, d'espionnage des conversations aux parloirs en vue de préserver « l'indépendance nationale », prévenir « la délinquance organisée » ou « garantir les intérêts majeurs de la politique étrangère ». Cette loi va donc confier à l'administration pénitentiaire des pouvoirs de police… même s'il faudra l'adoption préalable d'un décret en Conseil d'état définissant les techniques employables et leurs finalités.

Source : oip.org

La Justice continue à protéger la police

Amine Bentounsi a été tué d'une balle dans le dos par un policier à Noisy-le-Sec, le 21 avril 2012. Ce flic a été mis en examen pour homicide volontaire. En octobre 2014, la famille apprend la requalification des faits en « violence volontaire ayant entraîné la mort sans l'intention de la donner ». Ce changement s'appuie sur un expert en balistique qui dit « qu'un homme aurait pu se retourner en une fraction de seconde et mettre la vie de ce policier en danger ». Malheureusement il n'y a pas eu l'aide d'une vidéo pour démontrer que ce flic a bien abattu Amine alors que celui-ci se sauvait. En attendant son procès en assises à Bobigny, prévu en janvier 2016, ce flic a obtenu sa mutation dans la région de Grenoble dont il est originaire ; suspendu de ses fonctions, il continue à percevoir son salaire du ministère de l'Intérieur à la suite des pressions des syndicats de policiers. Le 2 mai 2015, 200 personnes ont manifesté de la gare de Noisy-le-Sec au tribunal de Bobigny pour exiger la vérité et la justice (cf. encadré : A la mémoire d'Amine Bentounsi, dans ce numéro)

A suivre.

Source : Collectif Urgence notre police assassine

Procés du site Le Jura libertaire

Faisant suite à une plainte déposée en juillet 2010 par Hortefeux, ministre de l'intérieur de Sarkozy, pour injure et diffamation publiques contre la police, le procès intenté à ce site militant a finalement eu lieu le 5 mai au tribunal de Paris. Visé par la même plainte,
Indymédia Grenoble échappe au procès étant donné l'impossibilité de repérer les auteurs du site (adresse IP, hébergeur dispersé aux 4 coins du monde… c'est bon à savoir !). En cause la publication d'un article sur l'assassinat de Karim Boudouda, commis par la BAC à la Villeneuve (Grenoble). L'accusation s'est focalisée sur l'utilisation du terme « assassinat » jugé inadapté. Le Jura libertaire a choisi un mode de défense politique (intervention d'Amel Bentounsi et de Mathieu Rigouste). Le procureur a requis 200 euros d'amende. Verdict le 16 juin.

Source : Résistons ensemble n° 141 – mai 2015

Qui est le « pays des droits de l'homme »?

La cour constitutionnelle de Slovaquie a jugé que la loi qui obligeait les opérateurs téléphoniques et les fournisseurs d'accès à Internet à conserver les métadonnées de connexion de leurs clients n'était pas conforme aux principes constitutionnels, et l'a donc annulé. La Slovaquie s'ajoute ainsi à une liste de pays membres de l'UE (Irlande, Autriche, Roumanie, Pays-Bas et Bulgarie) qui ont tiré toutes les conséquences de la décision « Digital Rights Ireland » de la Cour de justice de l'Union européenne. En effet, la CJUE avait jugé l'an dernier que la directive de 2006 qui imposait la conservation temporaire des données de connexion par les opérateurs télécoms n'était pas conforme à la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, qui protège la vie privée des citoyens.

Quant à la France, elle ne fait pas la distinction de durée entre Internet et téléphonie, et prévoit donc la conservation pendant un an de toutes les informations permettant d'identifier l'utilisateur, les données relatives aux équipements de terminaux de communication utilisés, les caractéristiques techniques et l'horodatage de chaque communication, les « données relatives aux services complémentaires demandées ou utilisées et leurs fournisseurs », et les données permettant d'identifier les destinataires des communications. Les opérateurs téléphoniques doivent en outre conserver la géolocalisation des mobiles. En outre, les hébergeurs ont l'obligation de conserver des données sur toute personne qui publie ou modifie des contenus en ligne. C'est le décret du 24 décembre 2014 qui détermine l'accès à ces données par l'Etat.

Source : Numerama

L'affaire Wissam El Yamni pourrait être classée !

Wissam est décédé après être tombé dans le coma au cours d'une interpellation à Clermont-Ferrand dans les premières heures du 1er janvier 2012. Les contradictions entre l'enquête de l'Inspection Générale de la Police Nationale et celle du médecin de Poitiers avaient mené la famille El Yamni à commander l'expertise indépendante auprès du CHU de Clermont-Ferrand. Celle-ci démontrait l'impossibilité d'une corrélation entre une infime trace de drogue dans le sang et un arrêt cardiaque, réaffirmant en revanche les traces évidentes d'une strangulation. C'est suite aux conclusions de cette expertise que le Procureur Général de Clermont-Ferrand avait annoncé, le 10 janvier 2014, qu'un Collège d'Experts entamerait une nouvelle enquête, dont les résultats seraient rendus dans les six mois. Le 28 avril 2015, soit 15 mois après, la famille a reçu les conclusions de ce collège d'experts. Ce rapport se contente de réaffirmer la thèse d'un médecin légiste de Poitiers, ville où exerçait par ailleurs le Procureur de Clermont-Ferrand auparavant. Wissam El Yamni, 30 ans, serait donc mort d'un arrêt cardiaque dû à une consommation de drogues, « toute autre hypothèse » - notamment celle avancée par les experts du CHU de Clermont Ferrand de la strangulation par la ceinture qu'il portait ce soir-là et qui n'a jamais été retrouvée – « étant écartée », sans plus d'explication. Cette nouvelle tombe comme un couperet pour la famille, qui, face aux émeutes suivant la mort de Wissam, avait appelé au calme, et à faire confiance à la Justice… Cette affaire pourrait être classé!

Source : Collectif Urgence notre police assassine

Le compteur électrique « Linky » bientôt dans tous les logements

La loi de transition énergétique qui sera votée avant l'été 2015, prévoit de rendre obligatoire le compteur électrique « linky ». Ces 35 millions de compteurs devront être installés d'ici 2021 et si vous refusez chez vous cette installation par ERDF vous risquerez une amende de 1500 euros.
L'association « Robin des toits » (33 rue d'Amsterdam, 75008 Paris, http://www.robindestoits.org) mène actuellement une campagne en direction des médias et des politiciens contre ce nouveau compteur. En effet, les radiofréquences qu'émet ce compteur sont classées « cancérogènes possibles » depuis le 31 mai 2011 par le centre international de recherche contre le cancer qui dépend de l'OMS. Cela va donc augmenter les cas d'électrohypersensibilité. De plus, notre consommation électrique devrait augmenter de 10 à 20% car ce compteur mesure (et facture) la consommation réelle des appareils électriques munis de moteur. Mais on oublie le plus souvent que ce compteur surveillera, à distance et en temps réel, l'activité des occupants des logements. Cela pourra servir pour mieux adapter des offres commerciales et aussi apporter à la police (et aux services de renseignement) des éléments incontournables dans des enquêtes. Mais attention, ces données seront considérées comme étant des données personnelles dont la communication à la police devra respecter la loi en vigueur.

Victoire juridique des éducateurs licencié

La cour d'appel de Nancy vient de donner raison à trois anciens éducateurs de l'association « Jeunes et Cités » qui contestaient leur licenciement. C'est au cours de l'été 2013 que ces trois éducateurs, qui travaillaient depuis des années sur Vandoeuvre (54), avaient été licenciés pour « insubordination et refus d'obéissance ».
Il leur était reproché d'avoir refusé de fournir la liste nominative des jeunes que cette équipe suivait en 2012. Leurs licenciements avaient aussi pour arrière-plan une fusion entre deux associations imposée, par souci d'économie, par le Conseil Général de Meurthe et Moselle. Pendant des mois, les manifestations de solidarité et de protestation se sont multipliées (cf. rubrique Big Brother de décembre 2013 et janvier 2014) et un comité de soutien fut trèsactif.
Confirmant le jugement des prud'hommes, la cour d'appel a reconnu le secret professionnel de cette fonction sociale, a estimé que les licenciements étaient abusifs et a alloué un total de 180 000 euros d'indemnités aux trois ex-éducateurs.
Source : L'Est Républicain

Mort de P. Cayet dans un commissariat de Saint-Denis : la version policière mise à mal

Dans la nuit du samedi 25 avril, Pierre Cayet, 54 ans, est décédé dans un commissariat de Saint-Denis. Il habitait Stains et était guadeloupéen. La famille a noter des incohérences dans la version de la police et du Parquet. Selon les flics, Pierre Cayet était « passablement énervé » et a ensuite voulu sen prendre à un des policiers « qui l'a repoussé avec la paume de la main », ce qui a provoqué sa chute. « Par malchance, il est tombé à la renverse et l'arrière de son crâe a heurté l'arrête du trottoir. » « Pourquoi alors présente-t-il une plaie au niveau de l'œil ? » questionne son frère qui montre une photo de Pierre sur son lit d'hôpital avec un coquard à l'œil.
Le parquet de Bobigny, couvrant la police, évoque « le fort taux d'alcoolémie » de Pierre alors que celui-ci (0,48 mg/l) dépassait tout juste la limite de 0,40 mg/l.
Pour justifier sa mort, il fallait dépeindre la victime en homme complétement irresponsable. Ça a bien marché pendant deux jours, mais la version policière craque déjà. Comme beaucoup de meurtres de la police, c'est le début d'une longue procédure, où les protagonistes sont confronté à l'opacité de l'enquête et à sa longueur, aux calomnies policières reprises allègrement par la justice. A suivre.

Source : paris-luttes-info

Rassemblements le 18 mai pour le délibéré pour Zyed et Bouna

Rappelons que ce sont les deux jeunes de Clichy s/ Bois morts dans un transformateur pour échapper à un contrôle policier. Leur mort avait été à l'origine des émeutes de 2005, d'une très grande ampleur.

Comme d'habitude, devrait-on dire, les policiers ont été acquittés par le tribunal de Rennes. Ce verdict scandaleux n'est pas étonnant. Des policiers ont déjà été acquittés alors qu'ils avaient directement donné la mort, alors pour des policiers qui ont laissé des jeunes mourir sans les tuer directement.... Ce verdict est pourtant une réponse provocatrice, à 10 ans de distance, aux nombreuses personnes qui s'étaient indignées violemment, et dont beaucoup, elles, ont été condamnées lourdement. Les familles des victimes avaient appelé à un rassemblement pour le délibéré à Rennes, et dans le maximum de villes possibles devant les tribunaux de grande instance.

Pour la région parisienne, c'est Bobigny qui avait été choisi, double symbole des acquittements de policiers et des condamnations expéditives de banlieusards. Il y avait environ 400 personnes, ce qui n'est pas si mal. Au départ, la présence policière était discrète, mais les autorités ont néanmoins empêché de monter un barnum (le temps était à la pluie et il y avait à manger) pourtant négocié au préalable. Pas de présence visible des partis politiques ni des syndicats. Beaucoup de journalistes au mètre carré. Il y a eu plusieurs discours, le collectif interfac qui avait organisé le rassemblement, puis des familles de victimes, dont en premier Amal Bentounsi du collectif "Notre police assassine". Elle rappelle l'impunité policière dont jouissent les flics depuis des années, le fonctionnement de la justice face aux familles, du racisme latent dans la police, de la prison qui broie les vies... Plusieurs collectifs sont intervenus, mais sans se présenter. Les interventions s'articulent souvent autour de l'aspect raciste des contrôles policiers. Lorsque la pluie est devenue très forte, certains choisissent de s'abriter juste devant le tribunal où il y a un abri. Le barnum est finalement déplié au grand dam de la flic en civil qui emmerde encore les organisateurs. Les gens se massent de plus en plus devant le TGI. Les CRS sont rentrés à l'intérieur. Des gens commencent à taper sur les vitres en rythme en chantant des slogans. "La police assassine, la justice acquitte", '' Pas de Justice pas de Paix","Police partout justice nulle part" ! Un fumigène est installé. Ni une ni deux, les CRS décident de sortir du TGI on ne sait trop pourquoi. Quelques vagues projectiles sont lancés contre eux. C'est donc ensuite une intervention policière assez violente, et d'autant plus facile qu'il s'agissait d'un lieu fermé avec une unique passerelle comme issue.

On peut trouver que 400 personnes c'est peu, mais malheureusement les rassemblements autour des victimes de violences policières dans les quartiers populaires sont peu fréquentés par nos milieux. Et l'appel a sans doute mal circulé hors de nos milieux. On peut cependant remarquer qu'il se produit autour de ce sujet des choses positives en ce moment. Des liens entre les collectifs de familles de victimes se sont tissés : le collectif Ali Ziri était là ainsi que d'autres collectifs. Surtout, ce qui est nouveau, c'est le rapprochement entre les victimes de violences policières dans les quartiers et les victimes de violences policières dans les manifestations. Les collectifs ont fait référence à Rémi Fraisse, des familles de lycéens victimes de flashball étaient là. Ceci peut donner de l'espoir pour l'avenir des mobilisations.

Quelques petites nouvelles d'ailleurs, en vrac.

A Nantes, sous une pluie battante, il y avait une soixantaine de personnes, là encore sans partis politiques ni syndicats, avec de la bouffe, de la musique et des banderoles. Des centaines de personnes se sont également regroupées durant deux heures devant le palais de justice de Marseille, une vingtaine au Havre, près de 200 à Toulouse. Il y a eu aussi un rassemblement à Lille relaté dans l'encadré page suivante.

Paris, 19 mai.

Zyed et Bouna, on n'oublie pas! on ne pardonne pas !

Lundi soir, à 18h30, un rassemblement a eu lieu devant le TGI de Lille à l'appel des collectifs de soutien à Zyed et Bouna et de lutte contre les violences policières. Un peu plus tôt dans l'après-midi, le TGI de Rennes a innocenté les deux policiers mis en cause. Circulez, y a rien à voir! Tel est le message donné par cette justice qui couvre les pratiques quotidiennes de la police qui arrête les habitants des quartiers populaires, les contrôle, les harcèle et parfois les tue. Mais là-dessus, pas un mot. Ce soir, il s'agissait de ne pas laisser passer. Une cinquantaine de personnes se sont réunies autour d'une banderole et d'un micro. Après quelques musiques et extraits de témoignages notamment du frère de Bouna (1), un discours a été prononcé rappelant les faits : des jeunes poursuivis par la police à Clichy sous Bois alors qu'ils repartaient chez eux pour fêter la fin du Ramadam, les jeunes qui entrent dans le transformateur EDF pour fuir, les policiers qui les voient entrer et qui ne réagissent pas, tout juste un appel radio : «s'ils rentrent sur le site EDF, je ne donne pas cher de leur peau». Laconique…
Puis se succèdent quelques collectifs. Le FUIQP (2) rappelle que la police tue quasiment toutes les semaines surtout dans les quartiers populaires et il revient sur les émeutes de 2005 qui ont suivi la mort de Zyed et Bouna et pour lesquelles la répression judiciaire a été terrible. Le collectif du 8 juillet (3) rappelle qu'il est de plus en plus dangereux de se rebeller, en témoignent les victimes de flashball, la police n'hésite plus à viser les têtes ! Enfin Hamid du collectif «Urgence notre police assassine» témoigne de la mort de son frère Lahoucine, tué à Montigny en Gohelle par des policiers, il y a deux ans. Le jugement n'a pas encore eu lieu.
Face à ces injustices et à la lenteur administrative (il a fallu attendre 10 ans pour que soit jugé le meurtre de Clichy sous Bois!), il est important de s'organiser car seule la lutte paie, comme l'a prouvé la récente mobilisation à Montigny en Gohelle (4) qui a permis d'obtenir une reconstitution des faits. Mais la route est encore longue et la relaxe est toujours possible. 2005 a servi de leçon, aujourd'hui il existe de nombreux collectifs de lutte contre les violences policières rassemblant des habitants des quartiers populaires et des militants qui organisent la résistance. Aujourd'hui, quelques organisations politiques se solidarisent de la lutte contrairement à il y a 10 ans où les partis et les syndicats n'ont pas bougé le petit doigt alors que les «banlieues» flambaient. Aujourd'hui, il faut être au clair sur le rôle politique de la police comme le rappelle Matthieu Rigouste : «La police est chargée de dominer, bannir et soumettre les couches sociales qui auraient le plus intérêt à se débarrasser de ce système parce qu'elles en bénéficient le moins.»
Ni oubli, ni pardon.
Organisons-nous contre les violences policières et pour une révolution sociale

Le C.R.I.M.E et les Mauvais jours finiront

1https://www.youtube.com/watch?v=rA8IjnBsKTM
2- Front uni des immigrations et des quartiers populaires
3- Le 8 juillet 2009 à Montreuil, suite à l'expulsion d'un immeuble occupé, La Clinique, la police nous a tiré dessus au Flashball. Cinq personnes ont été touchées à la nuque, au front et à la clavicule. Joachim a perdu un oeil. Nous nous sommes constitués en collectif pour préparer le procès contre les policiers, nous organiser avec d'autres personnes blessées et enquêter sur les pratiques et les armes de la police.
4- Manifestation le 14 mars dernier, plus de 300 personnes dans les rues de Montigny en Gohelle et Hénin Beaumont. Voir article: http://www.lavoixdunord.fr/region/de-montigny-en-gohelle-a-henin-beaumont-plus-de-300-ia34b0n2712201

Unis Contre les Violences Policières

A la mémoire d'Amine Bentounsi

Le 2 mai a eu lieu une manifestation à la mémoire d'Amine Bentounsi, tué le 21 avril 2012 de plusieurs balles dans le dos par un flic à Noisy le Sec (93). Plus jeune prisonnier de France (13 ans), il alternera les séjours en prison jusqu'à sa mort, à 27 ans. Les circonstances de sa mort sont assez claires. Le flic a buté un mec qui n'était pas en position de le menacer. Cela avait (pour une fois logiquement) abouti à la mise en examen du flic avec comme chef d'inculpation «homicide volontaire». Cette mise en examen avait eu comme conséquence une levée de boucliers des syndicats policiers sans précédent. Finalement, le policier sera jugé aux assises en janvier prochain pour coups et blessures volontaires. La recherche de vérité est principalement menée par Amal Bentounsi, la sœur d'Amine, qui a créé à cette occasion «Urgence Notre police assassine», collectif dénonçant les meurtres de la police et travaillant en commun avec plusieurs familles de victimes. Ce sont donc eux qui ont appelé à la manifestation du samedi 2 mai au départ de la gare RER de Noisy le Sec. Cette marche a rassemblé environ 200 personnes, ce qui est une hausse significative par rapport à l'année dernière. Le cortège était dynamique, les prises de paroles très riches traitaient à la fois de la complicité de la justice, du racisme des forces de l'ordre et de la douleur de perdre un proche. Ces interventions ont eu lieu devant la ligne de gardes mobiles qui protégeait le commissariat de Noisy le Sec, à deux pas du lieu où est mort Amine. Parmi les gens présents, les milieux politiques étaient assez hétérogènes (enfin, relativement!), ce qui est bon signe pour les mobilisation futures…

Paris, 19 mai.

Christine, une résistance contre l'ordre carcéral

Le mardi 28 avril, Christine devait être extraite de sa cellule à Strasbourg pour comparaître devant le tribunal de Poitiers et s'y défendre d'accusations d'outrages et de violences envers des personnes dépositaires de l'autorité publique lors d'« incidents » survenus à l'automne 2014 quand elle était incarcérée à Vivonne (86). L'extraction n'a pas eu lieu, et le procès a été renvoyé au mardi 6 octobre à 14 h au Tribunal de Poitiers.

Ces « incidents » étaient survenus alors qu'une plate-forme de revendications collectives venait de voir le jour au quartier femmes du centre de détention, dans laquelle les détenues exprimaient leurs frustrations et aspirations immédiates (voir encart). L'administration pénitentiaire de Vivonne décida de porter plainte contre Christine. Mais ce n'était-là qu'un épisode de plus dans la résistance que cette dernière mène contre le système carcéral.

Qui est Christine ?

Christine Ribailly est bergère. Elle aime la montagne et son troupeau, pouvoir se déplacer en toute liberté, voir qui elle veut quand elle le veut. Quand son compagnon est incarcéré, condamné pour une longue peine, elle découvre les contraintes du parloir, la sévérité de l'administration pénitentiaire. En décembre 2004, une altercation avec des surveillants du centre de détention de Valence, pour un parloir promis puis refusé, l'expédie en garde à vue pour la toute première fois. En comparution immédiate, elle écope de quatre mois de prison avec sursis pour violence sur personne dépositaire de l'autorité publique et outrage. Chaque année qui suit ajoute une nouvelle peine à son dossier. Aux incidents de parloir s'ajoutent ceux des manifestations contre le système carcéral, la loi Loppsi 2 ou le puçage des moutons, et des gardes à vue qui s'enchaînent. Le 8 novembre 2012, partie voir son compagnon au parloir, elle passe un portail de sécurité. Celui-ci ne sonne pas, mais les surveillants lui demandent d'enlever sa veste. L'ordre résonne comme une manifestation supplémentaire de l'arbitraire de l'institution. Parce que « les familles n'ont pas à se déshabiller sans raison », Christine refuse. Sa résistance l'expédie en garde à vue, puis deux mois en prison pour outrage et rébellion. Les deux mois d'incarcération sont devenus années. Un à un, les sursis et peines accumulés depuis 2004 sont tombés. Et, en deux ans d'emprisonnement, les multiples altercations avec les surveillants ont déjà allongé sa peine d'un an. Du mitard au quartier d'isolement, de commissions disciplinaires en procès, Christine, qui s'accroche et ne faiblit pas, échoue à la prison de Vivonne, puis à Strasbourg.

Pourquoi le procès n'a pas eu lieu ?

Pour couper l'herbe sous le pied de la dynamique de soutien qui s'amplifie ? Pour punir une fois de plus Christine qui sortait tout juste du mitard, en lui interdisant cette sortie de cellule de 24h que représente une audience à des centaines de kilomètres de son lieu actuel d'incarcération (pratique sadique assez commune de la direction pénitentiaire) ? Pour retarder l'affrontement du parquet aux conclusions de son avocat qui posent les nullités de la procédure et exigent la relaxe ? Quoiqu'il en soit des vraies motivations des autorités sur ce faux bond de dernière minute, les explications du greffe puis du juge ont été plus qu'évasives et obscures : « la gendarmerie n'a pu assurer l'extraction ». Ce nouveau report entretient une tension et contribue à la tentative d'épuisement de la résistance de Christine. Il équivaut à un nouveau sursis durant lequel elle-même et ses proches sont encore une fois éconduits et maintenus dans l'incertitude de sa libération.

Malgré ce renvoi, un rassemblement de solidarité rassemblant une trentaine personnes a eu lieu devant le tribunal le 28 avril en plein après-midi. Un tract a été distribué en ville les jours précédant le procès, dénonçant le système pénitentiaire et exprimant la solidarité avec Christine (voir encart). Rendez-vous est pris pour le 6 octobre à 14 h au tribunal de Poitiers. Soyons-y encore plus nombreux et mettons à profit les mois qui viennent pour donner le maximum d'audience à cette affaire.

D'ici là et jusqu'à nouvel ordre, il est toujours possible de prendre des nouvelles de Christine sur le blog https ://enfinpisserdanslherbe.noblogs.org

et lui écrire à l'adresse suivante: RIBAILLY Christine, écrou 47564 - MAF-BP10025, 6, rue Engehman, 67035 Strasbourg cedex 2

OCL Poitou





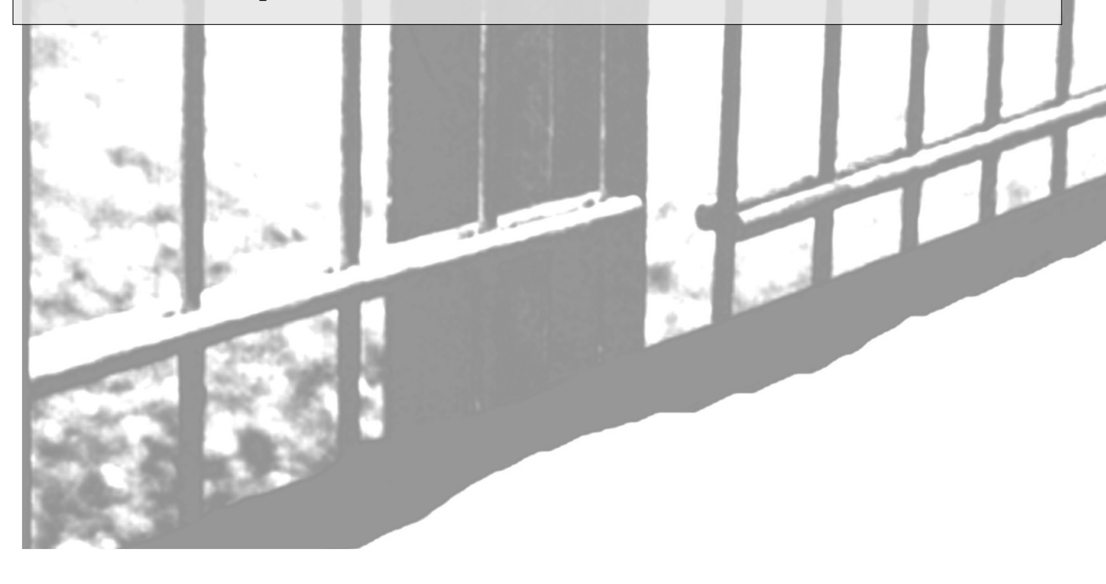


LISTE DE REVENDICATIONS DES PRISONNIÈRES DE LA MAISON D'ARRÊT DES FEMMES DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE POITIERS-VIVONNE

Comme ailleurs, nous voulons :
– Des payes correctes, tant aux ateliers qu'au service général
– La suppression des QI (Quartiers d'isolement) et des régimes différenciés au CD (Centre de détention)
– Les portes ouvertes en MA (Maison d'arrêt) et/ou le téléphone en cellule
– La mise en place systématique des aménagements de peine sans délais et des transferts en CD dès la condamnation
– La facilitation du téléphone, des parloirs et des UVF (Unités de vie familiale) avec nos proches, enfermés ou non
– La fin des fouilles systématiques et/ou punitives
– Les repas appétissants : marre de manger du plastique !

Localement, nous demandons :
– Des conditions dignes à la nursery : arrêt des réveils nocturnes, une cour avec de l'herbe, des temps de socialisation pour la maman…
– L'accès à l'école pour toutes : fin des refus avec la fausse excuse de la mixité
– La télé à 8 euros par mois : alignement sur la loi, comme dans les prisons publiques (18 euros ici pour Eurest)
– La fin de l'interdiction des apports aux parloirs (livres, disques, produits d'hygiène…) : on n'est pas là pour enrichir les cantines privées
– L'ouverture d'une salle de convivialité : elle doit être systématique quand la météo est mauvaise car il n'y a pas de préau dans la cour
– Plus d'activités : actuellement, il n'y a que « bricolages en papier « et « fitness », 2h. par semaine
– L'accès au terrain de foot : seuls les hommes y ont droit
– La gratuité du courrier interne : on doit timbrer les lettres pour le quartier hommes
(Ces demandes sont toutes réalisables dans l'état actuel de la législation)

Voir aussi le site du journal anti-carcéral L'Envolée : http://lenvolee.net/.
Celui de l'OIP : http://www.oip.org



Extrait d'un tract distribué à Poitiers

Isolement, éloignement familial, transferts disciplinaires, fouilles à nu, violences, quartiers disciplinaires, humiliations… Pour les 66 270 prisonniers en France au 1er février 2015, chaque journée passée en prison est un défi face à l'Administration Pénitentiaire (AP). Forte de ses casques, de ses uniformes blindés, de ses armes et d'un code pénal qu'elle manie à sa guise, l'AP encadre l'atomisation des prisonniers et orchestre la répression de leurs résistances.
Aspirateur social, prison de la misère, machine à broyer, entreprise de déshumanisation, les mots n'ont jamais manqué pour désigner la prison, la taule. Des paroles de prisonniers aux enquêtes de l'Observatoire International des Prisons en passant par les témoignages des familles et proches de détenus, les conclusions sont les mêmes : la prison détruit l'être social.
Résister, c'est y survivre, c'est exister.
Face aux institutions, ne pas se laisser piétiner et tabasser est trop souvent synonyme d' « outrage, violence, menace »… Sans notre soutien, les prisonniers et leurs combats contre l'Administration pénitentiaire sont écrasés dans le silence.
(…)
Refus de promenade, de séances de sport, fouilles diverses et multiples, problèmes de courrier ou remarques déplacées, palpations… En prison, les situations de confrontation sont le lot quotidien :
« Les matons disent qu'ils ne font que respecter la loi. J'attends donc une honnêteté sans faille de leur part. Quand j'ai été incarcérée, j'ai lu le code du prisonnier et le code pénal. Je regarde toutes les notes de service affichées en détention. Si tout ça est respecté, je ne fais pas d'histoire. Mais c'est rarement le cas. »
A chaque manquement à ses droits ou provocation, que Christine soit elle-même concernée ou que l'une de ses codétenues soit visée, elle réagit avec la même ardeur et, en retour, essuie les sanctions. Christine a ainsi passé la moitié de ces deux dernières années en quartier disciplinaire ou à l'isolement, et subi dix transferts d'établissement. Certaines confrontations dérapent. Insultes, affrontements physiques… À plusieurs reprises, des surveillants ont porté plainte, ajoutant de nouvelles condamnations à sa peine. En deux ans d'emprisonnement, Christine a ainsi accumulé plus d'une année d'incarcération supplémentaire.

Comité poitevin contre la répression des mouvements sociaux

«Des femmes respectables» ou la nécessité d'un féminisme populaire

A partir d'entretiens avec 83 jeunes femmes blanches issues de la classe ouvrière anglaise, Beverley Skeggs étudie dans Des femmes respectables (1) les questions de classe, de genre, de sexualité et de race sous l'angle de la «respectabilité», car cette notion lui est apparue «centrale pour les faire tenir ensemble : elles se conditionnaient mutuellement». Et elle pointe l'urgence d'un féminisme populaire.

Disons-le d'entrée : ce livre est remarquable – de multiples façons (2).

Déjà par le sérieux de l'enquête (menée, à partir de 1983, pendant onze années) et par le positionnement de l'auteure : elle est certes sociologue, mais elle aurait pu être une de ces personnes qu'elle interroge (âgées de 16 à 18 ans à leur rencontre et inscrites à une formation d'aide à la personne dans un lycée polyvalent du nord-ouest de l'Angleterre) : sa mère était femme de ménage, son père docker puis employé, et elle a bien failli interrompre très tôt ses études. Cependant, tout en sentant une grande proximité avec ces femmes, elle est consciente de ne plus appartenir à leur milieu, de par son parcours universitaire, et tient compte de cet élément. Son ouvrage, politique et militant, rend ainsi visible un groupe social en même temps qu'il souligne une réalité : aussi rigoureusement scientifique soit-il, tout énoncé est influencé par la position sociale de la personne qui le formule. Le désintérêt pour l'analyse en termes de classes et de déterminisme social dans les études féministes, y compris celles qui se placent dans une optique matérialiste, le montre bien : il provient de la sélection opérée à l'Université. Les universitaires n'ayant pour la plupart jamais vécu dans les classes populaires, ils et elles ne ressentent pas la domination de classe et la font passer au second plan de leurs recherches.

Ce livre ne traite pas tant de la façon dont les individus se construisent que de la façon dont ils ne peuvent pas ne pas se construire sur certains modes. C'est la question de l'accès au savoir, aux capitaux et à la mobilité : «Alors que les théories postmodernes postulent un accès libre et volontaire aux positions sociales disponibles, déclare son auteure, ce travail montre que la restriction d'accès se trouve au centre des identités subjectives.» Elle critique le pointage systématique de leur aliénation que font les féministes universitaires concernant les femmes des classes populaires, et insiste sur l'importance de considérer l'expérience sociale de ces femmes ainsi que leur conception de leur pratique professionnelle, d'étudier la valeur qu'elles peuvent se reconnaître et se voir reconnue grâce à leurs efforts constants de «respectabilité» – alors même que cette respectabilité leur est déniée, en tant qu'individus comme en tant que femmes et travailleuses, chômeuses ou mères au foyer, et en tant que membres des classes populaires.

L'auteure fait aussi magistralement ressortir la domination culturelle qu'exercent les classes supérieures sur les classes populaires – et qui est une clé du contrôle sur celles-ci. Et elle ne se contente pas de porter sa critique acerbe aux féministes universitaires : quand elle interroge sur le féminisme les femmes de son étude, celles-ci se définissent radicalement comme non-féministes. Ce désaveu conduit Skeggs à en chercher les causes, ainsi que des pistes susceptibles de favoriser un nouvel essor du féminisme.

«Penser que les classes n'ont pas d'importance est la prérogative de ceux qui ne sont pas touchés par les privations et les exclusions qu'elles impliquent»

La formation que suivent ces jeunes femmes blanches destinées à servir les autres, comme aides à la personne ou domestiques, est une des seules compatibles avec leur faible capital scolaire ; mais c'est surtout, tandis que Thatcher s'emploie à désindustrialiser le pays, un moyen d'échapper au chômage : dans les années 1980, les femmes non qualifiées ou peu qualifiées n'ont guère accès qu'aux emplois de service à la personne.

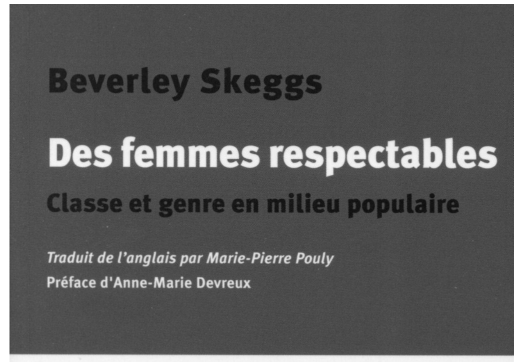
Skeggs met en relief les mécanismes sociaux qui disposent les femmes interviewées d'une part à s'engager dans le care (soin), à se marier et avoir des enfants, d'autre part à accepter le caractère inévitable de l'hétérosexualité et du mariage en ce qu'ils représentent une possibilité de sécurité matérielle, de succès culturel et de statut.

Le dévouement à autrui n'est ni une disposition féminine naturelle ni une vocation – seulement un choix faute de mieux ; néanmoins, comme l'association de la respectabilité à l'idéal domestique et au souci des autres leur permet de se rassurer autant que d'assurer leur place sociale, les femmes interrogées vont y adhérer. Elles se sentent responsables dans leur cadre professionnel, et la responsabilité rend respectable – «c'est une qualité propre qui contient les sentiments subjectifs essentiels d'estime de soi et de dignité». L'acquisition de cette respectabilité implique cependant qu'elles se désolidarisent des pauvres «non méritants», rejettent la pauvreté et les multiples déviances associées à elle par les classes supérieures, pour opposer la féminité à la vision sexualisée que ces classes ont des milieux populaires. Elles doivent être et paraître féminines pour se distinguer des plus démuni-e-s qu'elles – forcément sales, grossier-ère-s, feignant-e-s, peu respectables parce que les classes populaires «n'ont jamais cessé [depuis l'époque victorienne] d'être catégorisées comme dangereuses, contagieuses, menaçantes, révolutionnaires, pathologiques et irrespectueuses» (voir l'encadré).

Leur «choix» les place dans une situation d'insécurité permanente et d'isolement social, car elles ne se reconnaissent pas non plus dans les classes moyennes ou supérieures : même si elles tentent de les imiter (à la mesure de leurs moyens) en investissant dans certaines pratiques de consommation (intérieur, loisirs…), elles perçoivent les bourgeoises comme ennuyeuses, prétentieuses et immorales (en particulier par leur comportement irresponsable et contre nature consistant à se décharger de leurs enfants sur d'autres femmes), et elles ne désirent pas adhérer à l'ensemble des dispositions bourgeoises.

La leçon que tire Skeggs de ces diverses données est que toute personne se trouve à l'intersection de plusieurs facteurs de domination, vécus simultanément et indissociablement : la classe, le genre, la race, l'âge, le lieu de vie… ; et que la classe «est centrale pour chacun d'entre nous, même si nous ne nous sentons pas limités par elle, choisissons de ne pas la reconnaître ou de l'éviter par des stratégies de désidentification ou de dissimulation». A notre naissance, nous sommes situé-e-s dans des espaces organisés institutionnellement – hétérosexualité, famille, division du travail sexué et racial –, mais s'ils précèdent notre capacité d'action, nous contribuons à leur reproduction et à leur reformulation.

1 - Des femmes respectables – Classe et genre en milieu populaire, paru en anglais il y a dix-sept ans, cet ouvrage est publié aujourd'hui par Agone (422 p., 25 €).
2 - Une version plus longue de cette analyse critique est à lire sur le site de l'OCL : oclibertaire.free.fr/





«On doit d'abord se demander où se situe le féminisme, au lieu d'essayer d'asséner ce qu'il est»

La féminité représente pour les femmes interrogées par l'auteure un rempart contre l'humiliation et, potentiellement, elle leur permet d'accéder à une forme de stabilité économique et affective. Bien sûr, les angoisses qu'elles éprouvent (au sujet de leur corps, de leurs enfants, etc.) peuvent aussi être ressenties par les femmes des classes supérieures, observe Skeggs, mais c'est leur manifestation particulière qui leur donne leur caractère de classe. Leur anxiété s'exprime en effet toujours à travers la référence à quelque chose auquel elles n'ont pas accès, qu'il s'agisse d'argent, de connaissances ou d'espace ; elles savent que la quasi-totalité de leurs actes seront lus au prisme de la classe. Elles ne se voient jamais seulement comme des femmes parce que leur genre est apprécié à travers ce prisme. C'est pourquoi classe et genre sont inséparables.

Le «choix» de la féminité fait par ailleurs obstacle à celui du féminisme, pour les femmes des milieux populaires, car les processus d'investissement dans cette féminité viennent renforcer l'image dissuasive que les médias et la culture populaire donnent du féminisme : à leurs yeux, c'est «un truc de bourgeoises». Elles l'associent à l'absence de désirabilité, à la prétention, au sérieux, à l'ennui, soit un ensemble de traits qu'elles attribuent aux classes moyennes et supérieures et qui les rebutent. Elles perçoivent son discours comme moralisateur, empreint de jugements, et imposant une manière d'être qui, étant sans valeur au sein de leur milieu culturel, ne peut les y faire apprécier et décourage fortement la camaraderie. Même ses éléments positifs et vendeurs (l'autonomie, l'indépendance…) sont éprouvés comme des normes, établies par des femmes différentes d'elles et auxquelles elles ont peu de chances de correspondre.

Elles ne se reconnaissent pas plus dans la «femme» que postule souvent le féminisme que dans le discours individualiste où celui-ci se loge pour une bonne part, en ignorant les relations de pouvoir contre lesquelles elles luttent au quotidien.

En revanche, la connaissance du féminisme est utile à ces femmes pour comprendre et interpréter des expériences négatives – nommer les problèmes et l'oppression, et imaginer autre chose. Selon Skeggs, c'est donc clair : les études sur lesquelles repose la théorie féministe doivent redonner un sens au concept de «femme». Non seulement cette catégorie ne doit plus être tenue pour acquise, sans spécificité, mais il en va de même pour le féminisme : loin d'avoir jamais été universel, il a toujours été partial et partiel, parce que formulé à partir de groupes d'intérêts spécifiques, et en général par celles (ceux) qui disposent de privilèges de race et de classe.

Le féminisme doit continuer à nommer et à procurer des cadres d'interprétation pour les injustices quotidiennes, estime Skeggs, mais d'une façon intéressante et attractive qui puisse embrasser des formes fragmentaires d'action féministe, au lieu de viser la seule «pureté féministe». Il doit prendre en compte le contexte et l'accès différencié des femmes aux diverses formes de capitaux et de savoirs ; éviter les désignations «totalisantes et impérialistes», car les classifications négatives supplémentaires sont bien la dernière chose dont les femmes des classes populaires ont besoin. Il faut s'intéresser à la façon dont des ponts peuvent s'établir entre différents groupes de femmes et s'investir dans d'autres mouvements que strictement féministes, par des campagnes prenant en considération les différences et les inégalités entre les femmes.

«Les "individus" sont le produit du privilège : ils bénéficient des conditions matérielles et culturelles qui leur permettent de travailler leur "soi"»

Derrière la dérive actuelle du féminisme, il y a pour l'auteure, plus largement, celle du postmodernisme, dont les écrits enterrent la classe au profit de l'individu parce qu'ils la «tiennent pour inutile, en un temps où l'on croit pouvoir se mouvoir avec agilité au travers des différences, libéré du poids des structures et des inégalités». Dans les années 1980, constate Skeggs, le quasi-abandon de l'analyse en termes de classe et le peu d'attention porté aux caractéristiques matérielles et structurelles de la vie des gens, parallèlement à la montée des professions «psy», ont produit un récit fondé sur une conception du traumatisme affectif selon laquelle les expériences individuelles difficiles sont censées rendre

Le vice contre la Vertu : une affaire de classe

Historiquement, rappelle skeggs, les manifestations de la sexualité ont ete associées a la pratique des «autres», les non-civilises, sans respectabilité ; mais, au xixe siecle, les discours moraux initialement structures autour de stratégies de controle disciplinaire de classe se sont recomposes autour de la race : la structure des discours officiels articules autour d'oppositions binaires (vice/vertu, salete/proprete, animalite/civilisation) qui ont servi a definir, au pole negatif, les classes laborieuses et les femmes, a ainsi ete utilisee pour apprehender les populations noires, et la sexualite feminine «noire» a ete assimilee a la prostitution des femmes «blanches» des classes populaires. Cette designation des femmes «noires» et «blanches» des classes populaires par leur absence de purete, leur dangerosite et leur sexualite a permis aux femmes «blanches» des classes superieures de se situer depuis au sein d'une feminite pure et convenable. Les homosexuelles ont quant a elles longtemps ete assimilees aux femmes «noires» et «blanches» des classes populaires, ce qui a fait du sujet heterosexuel «un type particulier de femme, ni populaire ni noire, mais respectable». Mais avec la contre-culture des annees 1960 et 1970, la sexualite, lieu de rebellion, a symbolise l'expression personnelle et les choix individuels… et une autre categorisation de l'homosexuelle a situe celle-ci au sein de la bourgeoisie cultivee. Cette nouvelle permissivite qui va avec l'expression bourgeoise du «soi» ne peut cependant convenir aux femmes des classes populaires, etant donne leur quete de respectabilite.

compte de la personnalité en son entier. Depuis, le concept de différence a trop souvent remplacé celui d'inégalité. Mais «l'individualisme que postule une grande part des écrits théoriques sur la subjectivité découle des intérêts des groupes privilégiés, qu'il sert, dans des conditions historiques et nationales très spécifiques, rappelle-t-elle. Le projet du "soi" est un projet occidental bourgeois». Les femmes interrogées par elle «ne tiennent pas pour acquis le fait que leurs corps soient dotés de valeur, qu'elles aient des droits ou même qu'elles soient intéressantes. Leur sécurité ontologique ne repose pas sur leur qualité d'"individu" mais au contraire sur leur intégration, sur le fait de ne pas se distinguer». La notion du «soi» est ainsi l'expression des intérêts de classe d'une intelligentsia qui construit des outils théoriques pour sa propre glorification ; cette sociologie oublie de situer (dans les classes moyennes et supérieures) les gens dont elle parle pour en faire des référents universels, contribuant à légitimer le pouvoir détenu par les un-e-s et à délégitimer comme «individus» la masse des autres. On fait fréquemment comme si le lien entre l'individuel et le social s'actualisait par identification, insiste Skeggs, mais ce lien est précaire et vécu de façons diverses : les femmes étudiées passent ainsi beaucoup de temps à se désidentifier ou à ne pas reconnaître les identifications (de classe, de féminité ou d'hétérosexualité) qu'on leur attribue. Pour que puisse s'opérer une identification, il faut pouvoir se reconnaître ; or, soit elles ne se reconnaissent pas, soit elles ne veulent pas se reconnaître à travers les catégories d'identification disponibles. Afin de remédier à cette situation, il faudrait qu'elles n'aient pas constamment le sentiment de subir le regard de ceux qui ont le pouvoir de les juger, et aussi qu'elles arrivent à tenir ce jugement pour illégitime ; mais cela implique qu'elles voient dans la classe sociale le fondement d'une contestation et non une source de honte, et dans la sexualité un lieu de plaisir et de contrôle plutôt qu'une occasion d'être jugée.

Par de nombreux aspects de leur vie et pas mal de leurs réactions, ces femmes peuvent par ailleurs être qualifiées de féministes, constate Skeggs : la violence conjugale, le viol, le harcèlement, les inégalités – au travail et dans l'espace public comme dans la répartition des tâches domestiques – sont des sujets qui les motivent. Elles livrent bien des combats que l'on pourrait également étiqueter «féministes», en se mobilisant pour garder ouverte une crèche, en protestant face aux comportements sexistes… Elles sont pour la plupart ulcérées par les représentations négatives des femmes dans les médias. Elles manifestent beaucoup de colère face aux comportements exigés sur la seule base du sexe, et cette colère persiste au fil du temps, même si les sujets se modifient : jeunes, c'est ce que l'on attend des femmes concernant les tâches ménagères, l'éducation et l'apparence qui les révolte ; plus tard, ce sont d'autres attentes inégales, par rapport aux hommes, et qui touchent à l'éducation des enfants, à la maternité et au marché du travail.

Sur nombre de plans, il est donc possible de considérer le comportement collectif et solidaire de ces femmes comme bien plus féministe que l'individualisme de féministes universitaires qui s'identifient au féminisme, déclare Skeggs. Les femmes interviewées l'ont démontré lors de la grève des mineurs, en 1986 : elles se sont identifiées aux femmes de ceux-ci et ont approuvé leur action… mais pas tant sur l'appartenance à un même sexe que sur l'appartenance à une famille ou à une communauté défendant son gagne-pain. C'était une connexion plus large, qui n'impliquait pas de se déprendre des hommes et des familles, et qui entraînait pour elles peu de changements. Il s'agissait plutôt de combattre depuis leur position, en bénéficiant d'une approbation culturelle, pour affirmer une solidarité de classe, même si elles ne l'exprimaient pas en ces termes. Aussi, considère Skeggs, «il convient de s'adresser différemment aux femmes des classes populaires si l'on souhaite qu'elles accèdent politiquement au féminisme, aux questions lesbiennes et gays ou au socialisme». Elles se reconnaîtraient sans doute plus facilement dans le féminisme si celui-ci était abordé d'abord sous l'angle des questions liées à l'argent, à la violence. Beaucoup de connexions transclasses sur de tels enjeux ne peuvent présentement s'effectuer car les gens se focalisent sur les différences entre les styles de vie : les conflits au niveau des différences culturelles qui en résultent empêchent ces connexions, et donc les mobilisations, de s'effectuer. En revanche, l'étude des classes sociales devrait créer des espaces où les femmes semblables à celles de l'enquête menée ici pourraient être entendues et écoutées – ou, du moins, ne pourraient plus être ignorées. L'enjeu est de taille, car il ne s'agit pas simplement d'un groupe de femmes prises isolément. Oter la parole aux femmes des milieux populaires – à travers des débats théoriques qui ignorent aisément la notion de classe comme la capacité de ces femmes à s'ajuster aux positions sociales et aux catégorisations conçues pour d'autres –, c'est commettre un nouvel acte de violence symbolique à leur égard, en les rendant invisibles ou en les pathologisant.

A une époque où se développe l'emploi de domestiques et de femmes de service dans les pays riches – avec notamment le vieillissement de leur population, la multiplication de foyers des classes moyennes et supérieures ayant deux revenus et le recours croissant aux migrantes des pays pauvres –, la réflexion de Skeggs sur classe, genre et féminisme apparaît d'importance. Car il résulte de ce phénomène, pour certaines femmes, une intensification de leur exploitation ; et, entre les femmes en général, un accroissement des inégalités au plan mondial. Alors oui, il serait grand temps de reconsidérer les classes, dans les études comme dans le militantisme sur le genre !

Vanina



Mexique - Révolte des ouvriers agricoles de la région de San Quintin

Cette révolte est, depuis deux mois, au centre de l'attention politique et sociale au Mexique. Tout comme l'Andalousie pour la production horticole en Europe, la région de San Quintin (Basse-Californie) est révélatrice de l'esclavage moderne sur lequel s'appuie aujourd'hui l'industrie agro-alimentaire des fruits et légumes.

C'est en effet un salaire de misère (100 pesos par jour, 6 euros, pour 9 à 10h de travail par jour) que reçoivent les près de 80 000 travailleurs agricoles qui y travaillent, la plupart d'origine indienne, migrants des Etats du sud de Guerrero et de Oaxaca (mixtèques et triquis principalement). Les ouvriers et ouvrières agricoles qui y sont établis vivent dans une multitude de hameaux sommaires, bien souvent sans électricité ni réseau d'eau potable, sans aucune infrastructure de santé, d'éducation, sans couverture sociale.

Les entreprises horticoles de la région, exportant vers les Etats-Unis, le Canada, l'Europe et bientôt les marchés asiatiques, sont pourtant parmi les plus modernes, puissantes et sophistiquées de tout le Mexique, à la pointe des nouvelles technologies de l'agro-business, et comptant sur les nombreux cadeaux des autorités gouvernementales, que ce soit en matière d'impôts, de prix de l'électricité ou de facilités d'investissement.

Ce véritable esclavage moderne, si similaire à celui décrit par Turner au début du siècle dans Mexique barbare et dont l'Andalousie, la région de Rosarno en Italie ou bien certaines régions du sud-est de la France ne sont pas si éloignées, a cependant été violemment remis en question avec

l'éclatement de la gréve générale le 17 mars dernier, et le blocage sur près de 120 km de l'autoroute reliant la région aux Etats-Unis. Cette première journée de grève inédite a été marquée par des affrontements avec la police et l'arrestation de près de 300 manifestants.

Mené par l'Alliance nationale, régionale et municipale pour la justice sociale, le mouvement de grève, qui compte sur la très forte solidarité de nombreuses associations de travailleurs chicanos des Etats-Unis, maintient depuis lors une lutte déterminée afin d'obtenir toute une série d'améliorations de leurs conditions de vie, allant du doublement des salaires à l'obtention de la sécurité sociale, la construction d'écoles et de cliniques et la répression du harcèlement sexuel à l'encontredes travailleuses agricoles.

Le mouvement de grève s'appuie sur l'assentiment général des habitants et des principales organisations syndicales de lutte au Mexique ainsi qu'aux Etats-Unis chez les Américains d'origine mexicaine, ainsi que sur le soutien manifesté par de nombreuses autres grandes luttes et forces politiques mexicaines, dont, entre autres, le Congrès National Indigène, les pères et mères de familles d'Ayotzinapa, et l'Armée Zapatiste de Libération Nationale (EZLN).

Toutefois, le gouvernement de l'Etat de Basse-Californie et le gouvernement fédéral mexicain semblent plutôt chercher à mettre un terme au mouvement par la répression plutôt que par la négociation. C'est en tout cas ce que suggèrent les dernières opérations de police du 9 mai : alors que le gouverneur local de l'Etat devait tenir une réunion le vendredi 8 mai avec les travailleurs agricoles au sujet de leurs revendications, celui-ci ne s'est finalement pas déplacé, menaçant même au téléphone l'un des porte-parole l'ayant appelé pour le questionner sur son absence à la réunion. Le lendemain, par contre, ce sont plusieurs dizaines de véhicules de police qui ont effectué une descente, dans quelques-uns des principaux hameaux des ouvriers agricoles en grève. L'opération a toutefois été un échec total, face à la résistance déterminée des habitants qui ont endommagé plusieurs véhicules de police dont un tank anti-émeutes, obligeant les forces de police à se replier. Il y a eu cependant plusieurs dizaines de blessés, 4 travailleurs agricoles emprisonnés depuis (s'ajoutant à une quinzaine d'autres emprisonnés auparavant pour les blocages d'autoroute), et, plus que tout, le refus du gouverneur de venir négocier à San Quintin ce mercredi, arguant de "possibles menaces quant à sa sécurité personnelle". Des centaines d'ouvriers agricoles sont descendues dans les rues de San Quintín le 10 mai, pour dénoncer les «violentes répressions».

Dans l'attente de la reprise des négociations, le mouvement de grève de ces milliers de travailleurs agricoles envisage un durcissement de ces actions, à travers l'organisation d'un boycott des fruits et légumes aux Etats-Unis, et la possible opposition à la tenue sur place du processus électoral en juin prochain.

Siete Nubes, 13 mai

1- John Keneth Turner a titré Mexique barbare (1907) son livre où, indigné, il dénonçait l'existence de l'esclavage en plein XXème siècle. Il y met en accusation le capitalisme férocement agressif des néolatifundistes, des affairistes de la terre, nationaux ou étrangers.

Quelques articles en francais pour aller plus loin: Basse Californie – La révolte des cueilleurs de fraises !
http://www.legrandjournal.com.mx/2015/05/la-revolte-des-cueilleurs-de-fraises-a-portes-ses-fruits/

Mexique : la vie des journaliers agricoles, quand le rêve devient un cauchemar
http://www.24matins.fr/topnews/mexique-la-vie-des-journaliers-agricoles-quand-le-reve-devient-un-cauchemard-180895

Fidel Sanchez Gabriel: un personnage à la Galeano
http://alencontre.org/ameriques/amelat/fidel-sanchez-gabriel-un-personnage-a-la-galeano.html

Agriculture pour l'exportation et peuplement rural dans la région frontalière Mexique/États-Unis : San Quintin en Basse Californie
http://cal.revues.org/1854



Paysans contre Bolloré-Socfin, accapareurs de terres

Les plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas de la Socfin, holding luxembourgeoise basée en Belgique (famille belge Fabri), dont le groupe français Bolloré est l'actionnaire principal (39%), sont en expansion continue depuis 2008. Elles accaparent les terres fertiles utilisées par les paysans pour l'agriculture familiale. Ils sont entrés dans une lutte déterminée et de longue haleine contre les pratiques de Bolloré-Socfin pour exiger que leur soit faite la rétrocession de terres confisquées.

Depuis 2008, l'expansion de ces plantations industrielles est continue. Les surfaces plantées des sociétés africaines de la Socfin sont passées de 87 303 à 108 465 ha entre 2011 et 2014. Une augmentation de 24% qui se fait au détriment des terres des communautés locales, provoquant de graves conflits avec les populations riveraines.

Celles-ci se sont regroupées dans l'Alliance internationale des paysans riverains de la Socfin, en juin 2013. Cette Alliance représente plusieurs milliers de paysans du Cameroun, de Sierra Leone, de Côte d'Ivoire, du Liberia et du Cambodge : ils unissent ainsi leurs forces pour être capables de se hisser à la hauteur de cette entreprise multinationale.

Spoliés de leurs terres, beaucoup de paysans se sont retrouvés sans ressources, dans la pauvreté, sans obtenir les emplois promis et avec des compensations extrêmement faibles qui ne respectent pas les engagements pris par la multinationale et les autorités. En Sierra Leone, un loyer misérable est payé par la Socfin pour les terres, environ 12 dollars par hectare et par an, à répartir entre l'État, la collectivité publique et les paysans. En conséquence, ceux-ci récupèrent environ un dollar par an ; et ces loyers ridiculement bas sont similaires dans les autres pays. Les paysans dénoncent aussi les promesses non tenues quant à la construction de centres médicaux et d'écoles, la dégradation de l'environnement, ainsi que les mauvais traitements des populations par des escouades de gendarmes ou employés de sociétés de gardiennage privées (emprisonnements, brutalités, etc.). L'Alliance réclame, outre de meilleures compensations financières pour les paysans, une expertise indépendante sur les conflits fonciers et l'abandon des charges judiciaires contre ses membres.

Face au regain de mobilisation depuis 2013, Bolloré avait accepté, dans un premier temps, d'entamer un processus de négociation dont la première étape avait eu lieu à Paris, le 24 octobre 2014, avec les représentants des paysans des cinq pays. Mais les actionnaires belges de la Socfin ont repoussé cette tentative de règlement des conflits. Ils ne reconnaissent comme interlocuteurs que les autorités publiques, gangrenées par la corruption, et refusent le dialogue avec les paysans et leurs représentants. Le groupe Bolloré, reniant alors les engagements qu'il avait pris, s'est finalement aligné sur la position dure de la Socfin. Ainsi Bolloré et la Socfin se répartissent les rôles ; le premier négocie sur le devant de la scène, tandis que l'autre joue en coulisses la carte du mépris et de la répression (arrestation de 6 représentants des communautés locales au Libéria à la demande de l'entreprise).

Face au non respect de ses promesses par la multinationale et à son refus de négocier, les paysans décident d'organiser des actions collectives coordonnées dans les cinq pays concernés afin de contraindre le groupe à ouvrir les négociations et de révéler au grand jour les injustices qu'ils subissent. Au Cameroun, ils sont 6 000 paysans à avoir vu leurs forêts détruites et 40 000 ha de leurs terres (dont 26 000 ha de palmiers à huile, soit plus de 40% du marché) appropriées par la Socapalm, une plantation contrôlée par la Socfin. Au Liberia, ils sont 2 000 ; 1 000 en Côte d'Ivoire ; 800 familles au Cambodge, 200 au Sierra Leone.

Dès le 23 avril, ils lancent une série d'occupations massives sur les plantations Socfin au Cameroun (blocage de l'accès de l'usine principale et du départ des ouvriers vers les champs de palmiers) ; des actions de ce type sont reprises au Cambodge la semaine suivante, puis au Liberia, au Cambodge et en Côte d'Ivoire. Elles vont se poursuivre, au rythme d'une action dans chaque pays chaque semaine, et durer jusqu'aux Assemblées Générales des groupes Socfin (27 mai) et Bolloré (4 juin).

« Ces terres nous ont été volées. Nous venons maintenant les reprendre et les occuper jusqu'à ce qu'un accord avec Bolloré et la Socfin soit trouvé».

Mis en relation par l'ONG ReAct, les paysans affectés par les abus de la même multinationale dans le monde ont décidé d'unir leurs forces pour contraindre l'entreprise à respecter leurs droits. Comme Bolloré-Socfin, au-delà des cinq pays où se mènent déjà des actions, détient aussi des plantations industrielles de palmiers à huile et d'hévéas au Ghana, au Nigeria, dans la République Démocratique du Congo, en Indonésie, à Sao Tome, il est prévu que les actions s'étendent aussi à ces pays d'Afrique et d'Asie.

Le 16 mai

Sources :
http://economie.jeuneafrique.com/regions/afrique-subsaharienne
http://projet-react.org/



Les riverains de la Socapalm (Bolloré-Socfin) bloquent la plantation de Mbongo au Cameroun

Rencontres libertaires d'Eychenat du 25 juillet au 1er août 2015

L'Organisation Communiste Libertaire organise chaque été dans l'Ariège, à Eychenat, commune d'Esplas de Sérou entre Saint Girons et Foix, des journées de rencontres et de débats. Ces rencontres, ouvertes à celles et ceux que les thèmes proposés intéressent, se déroulent dans un local mis à disposition sur une ferme en activité. Il ne s'agit pas d'une université d'été où l'on écouterait la bonne parole. Nous souhaitons ouvrir un espace de dialogue, d'échange formel comme informel. Les débats ont lieu le soir, après le repas à 21 heures. Les journées offrant de vastes temps libres, des thèmes de débat peuvent être proposés dans l'après-midi. Vidéothèque, librairie et tables de presse sont consultables la journée. La vie quotidienne est collective: les repas sont pris en commun et confectionnés par des équipes tournantes; les autres tâches sont également assurées par rotation.

Samedi 25 juillet: Situation sociale et politique

Dimanche 26 juillet (après-midi) : Le FN est le seul parti qui ne connaît pas la crise du militantisme.

Depuis quelques années de nouveaux militants y viennent, issus de différentes couches sociales. Il est évident que le rapport avec ces gens ne peut être le même que celui des fachos traditionnels. A partir de l'écoute d'une enquête radio diffusée sur France Culture dans l'émission Les pieds sur terre (voir CA n° 250, mai 2015, p.4).`

Dimanche 26 juillet (soirée) : Comment faire renouer avec le désir d'un changement social porteur d'émancipation ?

Depuis qu'elle a accédé au pouvoir en France, la «gauche» mène, à son habitude, une politique ultralibérale qui réduit à la misère les couches populaires et précarise des fractions toujours plus larges de « classes moyennes», tandis que les riches continuent de s'enrichir ; elle mène aussi, sous prétexte de lutter contre le terrorisme, une politique ultrarépressive qui réduit méthodiquement les libertés d'expression et de circulation. Les mobilisations d'envergure visant à défendre la justice sociale face à l'accentuation de l'exploitation capitaliste tardent à se développer, et tant l'extrême gauche que les anarchistes voient leurs forces et audience décroître. Dans le même temps, les idées réactionnaires et racistes retrouvent de la vigueur grâce au rejet viscéral que provoquent les «sujets de société» mis en avant par le gouvernement. En France, comme ailleurs dans le monde, pourquoi le mal-être et le désir d'un changement social débouchent-ils plus facilement sur la recherche de boucs émissaires parmi d'autres exploité-e-s que sur le développement d'une solidarité et d'un internationalisme contre les exploiteurs, et comment inverser la donne afin d'aboutir à un changement de société porteur d'émancipation?

Lundi 27 juillet : La société dite sécuritaire et la surveillance tous azimuts.

Que le pouvoir d'Etat soit géré hier par la bande à Sarkozy et aujourd'hui par le PS, les lois sécuritaires et leurs applications concrètes pleuvent et touchent tous les aspects de notre vie individuelle et sociale. Dans leur contestation, sont très souvent mises en avant les atteintes à la liberté des individus, aux droits de l'Homme, à l'Etat de Droit… à des valeurs qui sont, pourtant, à interroger ! En fait, cette société sécuritaire ne vise-t-elle pas, en tout premier lieu, tout ce qui est ou risque d'être collectif et porteur de valeurs qui contestent cette société impliquant le repli sur soi, l'individualisme et l'isolement social? Alors, quelles réponses collectives?

Mardi 28 juillet : Projection à Esplas de Sérou de "THE LAB".

film documentaire de Yotam Feldman, - L'industrie militaire israélienne: du business avec du sang. Yotam Feldman dévoile l'industrie militaire israélienne et son fonctionnement. Il met en évidence le rôle de l'industrie au sein de la société et de l'économie israéliennes. Durant les dernières années, les exportations militaires israéliennes ont atteint le niveau sans précédent de 7 milliards de dollars par an. 20% des exportations israéliennes sont militaires ou d'ordre militaire et Israël est maintenant le quatrième plus gros exportateur de matériel militaire. L'industrie militaro-industrielle israélienne développe et teste de nouvelles armes.

Mercredi 29 juillet : Antisionisme / antisémitisme, à qui profite l'amalgame ?

La guerre que mènent les dirigeants israéliens contre le peuple palestinien n'est ni raciale, ni religieuse, ni communautaire. C'est une guerre coloniale. Il faut dire les mots qui désignent ce que subissent les Palestiniens : occupation, colonisation, discriminations, apartheid, nettoyage ethnique, crimes de guerre. Les sionistes ont toujours eu comme projet d'expulser les Palestiniens ou d'en faire les "Indiens" du Proche-Orient, parqués dans leurs réserves et privés de tout droit. Les sionistes instrumentalisent l'antisémitisme en considérant que toute critique d'Israël est antisémite. C'est leur ultime défense pour continuer à violer le droit international. Débat animé par Pierre Stambul, coprésident de l'UJFP et membre de BDS France.

Jeudi 30 juillet : Du repli identitaire et tribal en milieu «radical»

Le manque d'impacts des mouvements révolutionnaire et anarchiste sur la société induisent des comportements et des interventions de plus en plus basés sur la morale. On y trace des frontières, des barrières protectrices entre le bien et le mal, un «politiquement correct» délimite les «bonnes lignes de fracture». On y reproduit le célèbre « le parti se renforce en s'épurant ». Les mots utilisés prennent plus d'importance que le fond, le contenant que le contenu. La liste des anti-ismes « dont il faut être » pour faire partie de la tribu s'allonge de semaine en semaine, donnant l'illusion d'une large prise en compte du monde alors qu'elle ne signifie qu'une construction frileuse et apeurée d'une muraille contre l'ennemi qui serait à nos portes (et même infiltré chez nous!). L'anticapitalisme n'est plus qu'un «isme» parmi tous les autres, perdant tout sens globalisant et reléguant l'exploitation au rang d'une oppression particulière comme une autre. Le communisme, évidemment, devient presque un gros mot.
On peut être taxé d'antisémitisme si on est antisioniste, de sexiste si on rejette les néo-théories du genre, de facho si on est spéciste, de maquereau si on n'est pas abolitionniste, de libéral si on défend la liberté d'expression même pour ses ennemis. Certes il ne s'agit pas simplement d'énumérer à l'infini ces exemples mais, tout en les nommant, d'essayer de comprendre sur quoi ces névroses se fondent pour se développer. En tout cas sur une énorme difficulté à exister politiquement et collectivement DANS la société et non en dehors de l'existant. Il faut ouvrir les fenêtres et sortir de l'aquarium tribal.

Vendredi 31 juillet : Luttes de sites contre des grands chantiers et ZAD, par rapport à la lutte anticapitaliste ; sont-elles les nouveaux «lieux centraux» de la lutte de classe ?

Samedi 1er août : Quartiers urbains populaires et question sociale.

Quelle réalité sociale ? quelles luttes sur les terrains de l'école, du logement, de l'emploi, de l'anti-répression… ? Quelles formes d'organisation ? quelles solidarités ? Y a-t-il une spécificité de ces luttes (anti-discriminations, anti-racisme) ? Comment éviter qu'elles soient ethnicisées et renvoyées à un pseudo-communautarisme ?

Certaines dates de débat peuvent changer. L'information sera accessible sur le site de l'OCL : oclibertaire.free.fr. Pour s'inscrire écrire à oclibertaire@hotmail.com.
Il est nécessaire de prévenir de votre arrivée au moins 48h à l'avance afin d'organiser l'accueil et les repas en appelant directement sur place le 05 61 65 80 16
(ligne ouverte du 24 juillet au 2 août).